L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 AVRIL 1861.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. BARRY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
SAMEDI MATIN 13 AVRIL.

☞ Voir la seconde page, pour
Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Mouvement du Port,
Le Départ des Steamers et Bateaux.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par M. Vignié, à la Bourse des Marchands—Esclaves de prix, hommes et femmes. Aussi—Magasin et maison en briques faisant face au fleuve, près de la Presse à Coton. Aussi—Ilet de terre haute, près de la rue St Bernard. Aussi—Trois terrains dans les rues Marigny et Morales.

Par C. Forstall, à la Bourse des Marchands—Propriété au coin des rues Esplanade et Miro (succession Louis Vinot). Aussi—Propriété dans la rue des Français. Aussi—Une culdinière et blanchisseuse.

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille Levée—Chaussures, chapeaux, vêtements, etc.

Par B. Turpin, au magasin Nos 147 et 149, Royale, entre Toulouse et St-Pierre—Vin de Catalogne, Porto, Madère, Liqueurs, Vins, etc.

Par D. E. Morphy, 47, Magasins—Articles de paille, confections, modes, etc.

Par H. M. Van Wrlingen & Co, au nouveau Bassin, près du pont Magnolia—La barge Kate.

Par le Shérif, à 10½ heures A. M., aux magasins d'entrepôt des Marchands, rues Fulton et de la Nouvelle Levée, 1er District—496 meules françaises. A midi, au City Hotel, rue de la Commune—Deux beaux terrains améliorés situés au faubourg Livaudais, faisant face à la rue Septième, entre celles Chippewa et Jersey. Deux terrains situés dans le Troisième District, rue des Arts, entre celles Urquhart et Girod. Deux esclaves de choix.

Par M. Barnett, jr., à 10 heures, à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues Chartres et St-Louis—Souliers et marchandises sèches.

Par Vincent & Co, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 28—Marchandises sèches étrangères et du pays.

Vente à la Bourse des Encanteurs.

M. N. Vignié vendra ce jour, aux enchères publiques:

Une belle construction en briques à trois étages faisant face à la rue de la Levée, entre la Presse à Coton et la rue St-Ferdinand, servant de magasin et de maison.

Trois terrains situés tout près du Dépôt du Rail Road du Golfe du Mexique, à un crédit de huit ans.

Un bel ilet de terre haute à peu de distance de la rue St-Bernard.

Plusieurs esclaves de valeur comprenant des domestiques de talent et bien recommandés.

Et pour le compte de la succession Chabot, un grand terrain avec une maison basse, située rue de la Paix, et un autre grand terrain avec deux maisons basses, &c, situées rue Casacalvo avec vingt-cinq actions de la Banque des Citoyens.

Pour plus de détails voir nos annonces d'encan.

Commencement des hostilités.

Le sort en est jeté. Ce que le droit et la raison n'ont pu faire, les armes vont avoir à le décider. L'homme qui occupe le fauteuil des Washington, des Jefferson et des Madison a préféré suivre l'exemple des tyrans de l'Europe plutôt que celui des fondateurs de la république américaine. Il veut défendre ses forteresses comme Bombino a défendu Gaëte, à tout hasard comme le dit l'avis officiel qu'il a fait donner au gouverneur de la Caroline du Sud. La souveraineté du peuple, cette doctrine fondamentale des institutions américaines, n'est pour lui qu'un vain mot et il entend soumettre à son autorité bon gré malgré toute une nation de quatre millions d'hommes libres. Telles sont du moins ses intentions apparentes.

Eh, bien! si le couard personnage qui est venu prendre possession de la première magistrature du pays sous un déguisement et comme un larron de nuit, a cru qu'il ferait reculer le Sud par l'annonce retentissante de ses préparatifs guerriers, par son appel au ban et à l'arrière ban de ses armées et de sa marine, le bruit du premier coup de canon tiré contre le fort Sumter lui apprendra qu'il s'est trompé étrangement sur les motifs qui ont porté le gouvernement de Montgomery à user de patience et de longanimité.

Sous quelque point de vue que nous envisagions la conduite de l'administration républicaine, elle ne peut nous inspirer que du dégoût et du mépris. Si tous ces préparatifs n'ont été qu'une indigne comédie pour effrayer le Sud, c'est que M. Lincoln juge du courage des autres par sa propre nature. Si, au contraire, le président des Etats-Unis veut réellement employer toutes ses forces de terre et de mer pour exécuter son programme, alors de quelle expression qualifier la duplicité avec laquelle il n'a cessé de protester de ses intentions pacifiques. Cette promesse d'évacuation du fort Sumter n'était donc qu'un piège destiné à endormir la vigilance du Sud, un leurre hypocrite pour voiler des préparatifs de guerre.

Qu'espère-t-il donc ce président constitutionnel qui entend faire exécuter les lois à coups de canon et maintenir le Sud embastillé? Croit-il que les enfants du Sud ont oublié l'exemple et le courage de leurs pères de 1776, qu'ils ne sauront pas défendre leur sol contre l'invasion et préserver inviolables leurs droits d'être libres et de se gouverner à leur guise! S'il s'est aveuglé au point de compter sur une division parmi nous, le moment est venu de lui prouver qu'il n'y a plus dans les sept Etats confédérés qu'un seul sentiment—l'amour de la patrie, qu'une seule volonté, celle de débarrasser le sol de l'occupation étrangère.

Aujourd'hui, l'heure du combat a sonné, et toutes les énergies doivent tendre à un seul but, la défense commune et le triomphe de l'indépendance. La victoire ou la défaite devra trouver tous les cœurs calmes et résolus. Nous avions jusqu'alors espéré que cette révolution se serait accomplie sans que le sang eût coulé. M. Lincoln ne l'a pas voulu. La responsabilité de la lutte fratricide à laquelle il nous oblige, retombera sur lui. Nous avons respecté le Nord en demandant qu'on nous laissât maîtres chez nous. On nous répond en envoyant des flottes et des soldats pour bloquer et occuper nos ports. Il ne nous reste à employer que l'argument des peuples opprimés, à repousser la force par la force. Le gouvernement a sagement fait de ne pas attendre que les escadres fussent venues renforcer ses ennemis dans leurs positions retranchées. La guerre était déclarée de fait, c'eût été folie de laisser à des adversaires tous les avantages qu'ils peuvent tirer de la possession exclusive d'une marine, à la création de laquelle nous avons contribué et dont on tourne les canons contre nous.

Le devoir de chacun est tout tracé, et nos compatriotes n'ont pas attendu l'heure du danger pour se préparer à le remplir. Vienne l'attaque et chaque citoyen se fera soldat et saura mourir à son poste.

Les moyens dont dispose M. Lincoln ne sont, d'ailleurs, pas très effrayants. Les craintes qu'il éprouve pour sa sûreté personnelle l'obligeront à garder la moitié de ses forces pour préserver Washington. Est-ce donc avec deux ou trois mille hommes qu'il tentera d'occuper la Caroline du Sud, la Géorgie, la Louisiane, l'Alabama, le Mississippi! En ce moment, les Etats Confédérés ont quatre ou cinq mille hommes à Charleston, autant à Pensacole, et il leur sera facile de réunir dix mille hommes de plus pour marcher contre Washington, en entraînant avec eux tout ce que la Virginie renferme de cœurs chevaleresques et dévoués au Sud.

M. Lincoln a fait appel aux gouverneurs des Etats du Nord pour obtenir leur protection. La capitale, dit-il, est menacée, et il a besoin pour la défendre du secours des milices. Si quelques gouverneurs sont disposés à répondre à son appel, il n'en sera pas de même des populations. Quand les masses conservatrices du Centre et de l'Ouest verront le pays menacé d'une guerre générale, elles se réveilleront de leur apathie et s'interposeront pour imposer à leur gouvernement la paix et la reconnaissance de l'indépendance des Etats Confédérés. C'est là notre ferme espoir, et notre souhait le plus ardent est que la lutte soit de courte durée.

Légion de la Louisiane.—Avis important.—On verra par un ordre du général Palfrey, inséré plus loin, que toutes les compagnies composant la Légion de la Louisiane doivent se réunir immédiatement à leurs casernes respectives, armées et équipées, pour service actif. Dès que le signal habituel d'alarme (trois coups de canon) sera donné, les compagnies devront se rendre sur la Place d'Armes.

Un ordre du major général Lewis appelle sous les armes toute la première division.

Dans les circonstances présentes les miliciens ne manqueront pas d'être ponctuels et l'effectif des compagnies devra être au grand complet.

Europe.—Napoléon III a reçu l'adresse du corps législatif le 23 mars. Dans sa réponse il a dit que malgré la vivacité des débats il ne regrettait aucunement une semblable discussion, et qu'il espérait que le gouvernement et le corps législatif s'aideraient réciproquement. Son discours est regardé comme équivoque. On a empêché la publication de la dernière allocution du Pape. On considère que la politique française est moins conciliante qu'on ne l'avait dit. L'ordre d'envoyer des renforts à la garnison française de Rome a été contremandé après des explications données par l'Autriche.

En Italie, le comte Cavour dans un discours sur la question romaine a soutenu que l'Italie avait le droit d'avoir Rome pour sa capitale, et il a dit que la réunion du pouvoir temporel au pouvoir spirituel était une source de maux. Plusieurs membres de la gauche ont proposé de proclamer simplement Rome comme la capitale de l'Italie et de demander à Napoléon III de retirer ses troupes.

Le correspondant du London Times écrit à ce journal, à la date du 26 mars, que les hostilités paraissent imminentes entre l'Autriche et l'Italie. On dit que Victor-Emmanuel a écrit au prince Napoléon au sujet d'une attaque et l'a prié de faire comprendre à l'Empereur la situation sous son vrai jour.

Arkansas.—Il y a eu le 6 avril un grand meeting du parti des droits des Etats. On a hissé au haut d'un mât de 90 pieds un drapeau offert par les dames qui était aux armes de l'Etat avec quinze étoiles. Les Unionistes par opposition ont déployé un drapeau des Etats-Unis [illegible] W. D. Reagan pour la dissolution [illegible] M. Rector pour la [illegible]

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Attaque du fort Sumter.

Montgomery, 12 avril—Le secrétaire de la guerre annonce que le général Beauregard a ouvert le feu sur le fort Sumter ce matin à quatre heures et demie.

Affaires à Charleston.

Charleston, 11 avril—L'honorable Roger A. Pryor, de la Virginie, a été admis dans l'état-major du général Beauregard.

Le major Anderson a refusé d'accéder à la sommation du général Beauregard de se rendre sans réserve.

On rapporte cependant que des négociations seront ouvertes le 12 entre le major Anderson et le général Beauregard.

Secours aux Etats confédérés.

Montgomery, 11 avril—Plus de 7000 citoyens des Etats frontières ont offert de servir dans l'armée des Etats confédérés.

Les Commissaires du Sud.

Washington, 11 avril— Les commissaires du Sud accusent l'administration de perfidie pour avoir tenté de renforcer le fort Sumter sous prétexte d'une évacuation. Ils disent que le gouvernement de Montgomery veut la paix. Ils partent convaincus que la guerre est inévitable et disent que la responsabilité en retombera sur l'administration.

Nouvelles diverses.

Savannah, 11 avril.— Des ordres ont été donnés pour empêcher à tout navire suspect de passer le fort Pulaski.

Washington, 11 avril.— Il court des bruits, qu'on ne croit pas fondés, sur un changement de cabinet.

Norfolk, 11 avril.—Le lieutenant Talbot et M. R. K. Chew sont arrivés ici.

Washington, 11 avril.— La balance en caisse au trésor le mois dernier était de $5,161,000. Les recettes des douanes pour la semaine finissant le 9 avril dépassent celles de la semaine correspondante de l'année dernière de $29,400.

Les soumissions à l'emprunt dépassent de cinq millions la somme demandée. Le trésor est maintenant dans une bonne condition.

Dernières Nouvelles de Charleston.

Correspondance entre le département de la guerre, le Gén. Beauregard et le Major Anderson.

Montgomery 12 avril.— Ce qui soit est la correspondance qui a été échangée entre le département de la guerre, des Etats Confédérés, par ordre du président Davis, et le général Beauregard commandant du port de Charleston, immédiatement avant le commencement des hostilités.

La notification formelle du gouvernement de Washington d'approvisionner et de renforcer le fort Sumter a donné lieu à cette correspondance.

Première dépêche du Gén. Beauregard,
Charleston, 8 avril 1861.

L. Pope Walker, secrétaire de la guerre, Etats Confédérés.

Des messagers envoyés par l'autorisation du président Lincoln, nous ont informés, le gouverneur Pickens et moi que des approvisionnements seraient envoyés au fort Sumter, paisiblement s'il était possible, mais par force s'il était nécessaire.

G. T. Beauregard.

Le secrétaire de la guerre au gén. Beauregard.

Si vous ne doutez pas du caractère officiel de l'agent qui vous a communiqué l'intention du gouvernement de Washington d'approvisionner le fort Sumter, par force, vous demanderez l'évacuation immédiate de ce fort. Si elle est refusée agissez comme vous le jugerez convenable pour le réduire.

Veuillez répondre.
L. Pope Walker.

Réponse du général Beauregard.
Charleston, 10 avril 1861.

A L. Pope Walker, Secrétaire de la guerre.

La demande d'évacuation du fort Sumter sera faite demain à midi.

G. T. Beauregard.

Le secrétaire de la guerre au général Beauregard.

Montgomery, 10 avril 1861.

A moins de raisons spéciales, dépendantes de votre position, il semble convenable que vous fassiez plus tôt la demande d'évacuation du fort Sumter.

L. Pope Walker.

3e dépêche du général Beauregard.
A Pope Walker, secrétaire de la guerre.
Charleston, le 10 avril 1861.

Les raisons pour faire la demande d'évacuation du fort Sumter à midi sont d'une nature spéciale.

G. T. Beauregard.

4me dépêche du général Beauregard.
Charleston, le 11 avril 1861.

La demande d'évacuation du fort Sumter a été faite aujourd'hui à midi. Le major Anderson a jusqu'à 6 heures du soir pour donner sa réponse.

G. T. Beauregard.

Le secrétaire de la guerre au général Beauregard.

Montgomery, 11 avril.

Veuillez télégraphier immédiatement la réponse du major Anderson.

L. Pope Walker.

Réponse du Major Anderson.
Charleston, 11 avril.

A L. Pope Walker, Montgomery,

Le major Anderson vient de répondre comme il suit à ma sommation d'évacuer le fort Sumter:

Fort Sumter, 11 avril.

Au général G. T. Beauregard,

Monsieur—J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre communication demandant l'évacuation de ce fort, et de dire, en réponse, que c'est une demande à laquelle mes sentiments d'honneur et mes obligations envers mon gouvernement m'empêchent de concorder.

Robert Anderson.

Le major Anderson ajoute verbalement:

"J'attendrai le premier coup, et si vous ne nous brisez pas en pièces, nous serons morts de faim dans quelques jours."

Veuillez répondre.
G. T. Beauregard.

Le secrétaire de la guerre au gén. Beauregard:

Montgomery 11 avril 1861.

Je ne désire pas que le fort Sumter soit bombardé sans nécessité.

Si le major Anderson veut déclarer à quelle époque le fort Sumter sera évacué et promettre que dans cet intervalle il n'emploiera pas ses canons contre nous, à moins que les nôtres ne soient employés contre le fort Sumter, vous êtes autorisé à éviter l'effusion du sang.

Si cela ou son équivalent était refusé, réduisez le fort de la manière que vous jugerez la plus praticable.

L. Pope Walker.

Dernière réponse du major Anderson.
Charleston, 11 avril.

Le major Anderson refuse d'accepter l'engagement que vous proposez.

G. T. Beauregard.

Ouverture de la canonnade contre le fort Sumter.

Charleston, 12 avril.

A L. Pope Walker,

Nous avons ouvert le feu contre le fort Sumter ce matin à 4 heures et demie.

G. T. Beauregard.

Dépêches interceptées

J'ai intercepté une dépêche dévoilant le fait que M. Fox qui a reçu l'autorisation de visiter le major Anderson, sous prétexte que son but était pacifique, a profité de cette opportunité pour se concerter avec lui sur le moyen d'approvisionner le fort par la force. Ce plan était adopté par le gouvernement de Washington et en cours d'exécution quand la demande d'évacuation a été faite au major Anderson.

G. T. Beauregard.

Bombardement du fort Sumter.

Augusta, 12 avril.—Les passagers qui arrivent maintenant de Charleston annoncent que le feu contre le fort Sumter a commencé ce matin, à 4 heures 1½.

Nouvelles de Montgomery.

Le Congrès appelé en session extraordinaire.

Montgomery, 18 avril.—Le Congrès des Etats Confédérés a été appelé à se réunir en session extraordinaire le 29 avril.

Le gouvernement,—jusqu'à 1 heure 1½ aujourd'hui,—n'avait rien reçu de nouveau de Charleston.

Sept coups de canon ont été tirés aujourd'hui en face de la maison du pouvoir exécutif, en présence des membres du cabinet, en l'honneur de l'attaque du fort Sumter par les forces des Etats Confédérés. Il y a de grandes réjouissances parmi les citoyens. Trois vivats ont été lancés pour le général Beauregard et trois autres pour le président Davis.

Aucune autre nouvelle de Charleston n'a été livrée à la publicité.

Le cabinet a été tout le jour en session, discutant des matières importantes.

Des lettres de marques et de représailles seront immédiatement émises.

Le gouverneur Roman, d'accord avec le major Ben McCullough, propose à ce gouvernement d'avoir 25,000 hommes à Washington en dix jours pour s'emparer de Lincoln et du gén. Scott comme prisonniers de guerre.

Le major M. Cullough a dix mille hommes actuellement en Virginie; il a acheté 10,000 armements pour être distribués.

Le président a convoqué le Congrès en session extraordinaire pour le 29 avril.

Réjouissances à Mobile.

Mobile, 12 avril.— Le plus grand excitement règne ici. Il y a de grandes réjouissances parmi les citoyens. Quinze coups de canon ont été tirés en l'honneur de l'attaque du fort Sumter.

New-York, 12 avril.—Le gouvernement des Etats-Unis a frété le steamer Vanderbilt, de la ligne entre New-York et Southampton, comme bâtiment de transport. Il doit se rendre dans l'arsenal maritime de Brooklyn, aujourd'hui, pour être arrangé conformément à sa nouvelle destination.

Les commissaires de la Virginie.

Washington, 12 avril.—Les commissaires désignés par la convention virginienne pour demander à M. Lincoln quelle conduite politique il a l'intention de suivre envers les Etats séparés, sont arrivés aujourd'hui dans cette ville et feront bientôt connaître l'objet de leur mission à l'administration.

Une Brèche faite au fort Sumter.

Charleston, 12 avril.—Les batteries de l'île Sullivan, de l'île Morris et d'autres points ont ouvert le feu contre le fort Sumter à 4 heures, ce matin. Le fort y a répondu. Une vive canonnade continue.

Il n'y a pas de nouvelles du côté de la mer. Les militaires sont sous les armes.

Toute la population est dans les rues et le port est rempli de spectateurs dans l'anxiété.

La batterie flottante rend un grand service. Jusqu'à 11 heures nous n'avons éprouvé aucune perte. Le fort Sumter a commencé à tirer à 7 heures ce matin, et a continué avec une vigueur [illegible] depuis ce temps.

La frégate [illegible] est légèrement avariée.

Trois bombes sont tirées par minute. Quatre cents bombes sont tombées jusqu'ici.

On suppose qu'une brèche sera faite demain au fort Sumter.

Le feu du major Anderson est principalement dirigé contre la batterie flottante.

On dit que les navires de guerre sont au large, en face du port.

Deux soldats seulement ont été blessés dans l'île Sullivan.

Le portée des canons est plus parfaite du côté des batteries de terre. Chaque coup porte. On suppose que les décharges du major Anderson [illegible] plus d'hommes qu'on ne suppose.

Le fort Sumter [illegible] ; mais les batteries ne cessent pas

de tonner. Un feu continuel règne des deux côtés.

Le cotre Harriett Lane, et la chaloupe canonnière à vapeur Crusador, sont, dit-on, en dehors de la barre, mais non encore entrés dans le port.

Le département de la guerre n'a pas encore reçu de dépêches officielles.

Le gén. Beauregard a été aux batteries tout le jour.

Le gouvernement croit que le fort Sumter succombera demain.

3me Dépêche.

La canonnade a continué tout le jour. Deux des canons du fort Sumter sont muets, et l'on dit qu'une brèche a été faite dans la muraille du Sud. Nous n'avons pas encore de blessés. Sept seulement des dix-neuf batteries ont tiré sur le fort Sumter. Le reste est prêt à recevoir la flotte attendue. Deux mille hommes sont arrivés en ville ce matin, et ont été immédiatement embarqués pour l'île Morris.

Quatrième Dépêche.

Charleston, 12 avril, 11 heures du soir—Le bombardement du fort Sumter continue par les mortiers, toutes les vingt minutes.

On suppose que le major Anderson fait reposer ses hommes pendant la nuit.

Trois batiments de guerre sont, dit-on, au-delà de la barre. Ils ne peuvent pas entrer à cause du mauvais état de la mer.

Personne jusqu'ici n'a été blessé.

La batterie flottante travaille admirablement bien.

Chaque passage jusqu'au port est bien gardé. Nos troupes s'amusent de tout cela.

DÉPÊCHE DU SOIR.

Volontaires du Kentucky.

Louisville, 12 avril—Des dépêches ont été reçues ici aujourd'hui, demandant de tenir le régiment de volontaires prêt à marcher au premier appel du département de la guerre de Montgomery.

La milice pensylvanienne.

Harrisburg, 12 avril—Un rapport a été présenté aujourd'hui sur le bill de la législature, allouant $5,000,000 pour l'armement et l'équipement de la milice pensylvanienne.

Marché de New-York.

New York. 12 avril.—Le marché au coton a fermé lourd. Ventes 850 balles de 12 1½ à 12 5/8 pour le Middling Uplands. Farine ferme. Ventes 9750 barils de 5 20 à 5 30 pour la superfine d'Etat; mais ferme. Ventes 69,000 boisseaux de 63 à 70 cents; porc instable. Ventes 825 barils à 17 50 pour mess. Graisse ferme. Ventes de 415 barils de 9 3/4 à 10 1/2 par livre.

Marchés de Cincinnati.—Cincinnati, 12 avril—Le marché à farine a clos lourd. Prix sans variation. Mais à 33 cents le boisseau. Avoine ferme, à 26 cents le boisseau. Whisky à 13 1/4 cents le gallon. La graisse est cotée de 9 1/4 à 9 1/2 la livre. Le sucre se vend de 6 à 7 1/8 cents la livre, et la mélasse de 31 à 33 cents le gallon. Le café vaut de 13 à 14 1/4 cents la livre.

Passage de bateaux.—Vicksburg, 12 avril.—Le *Mars* a passé à 2 heures et le *H. R. W. Hill* à 7 heures P. M., hier, le *Yazoo* à 2 heures et le *Diana* à 9 heures ce matin.

Mexique.—Le steamer *Tennessee*, capitaine Forbes, parti de Vera Cruz le 9 avril, est arrivé hier à ce port dans l'après-midi. Nous devons à l'obligeance de ses officiers un rapport et quelques journaux dans lesquels nous avons puisé les nouvelles suivantes.

Le *Tennessee* a apporté $162,196 31 consignés comme suit: J. W. Zacharie & Co 3000, Avendano frères 30,500, M. A. Lizardi & Co 20,8 0, W. Prehn & Co 23,250, Caballero & Basualdo 20,000, E. J. Forstall 23,350, D. de Coi couria & Co 17,844, J. Gally 7,356, Cramer & Co 9500, J. B. Blanchard 6000, F. de Fuentes & Co 616, N. Barois 500, C. Bachelock & Co 279.

Le Mexique vient de faire une perte regrettable en la personne de M. Miguel Lerdo de Tejada qui a succombé à une attaque de typhus à Mexico. M. Lerdo était un homme d'Etat distingué, un financier habile, et il était non moins estimé pour l'intégrité de son caractère que pour ses capacités administratives. Nous lisons à ce sujet dans l'*Estafette*:

"Aux premières impressions de vive douleur causée par la mort de M. Lerdo a succédé une morne tristesse. Ce n'est pas seulement un homme éminent qui s'en va, un chef de parti que la mort vient d'écarter de la lice présidentielle; c'est aussi un grand espoir qui nous est enlevé. Dans la ruine financière qui menace la république, on tournait les yeux vers cet homme comme vers celui qui pouvait le mieux réparer le crédit national que des mains ineptes ont ébranlé et semblent avoir hâte de détruire.

Le même journal, parlant des troubles qui agitent encore certaines provinces, relate les faits suivants:

"En procédant par ordre de date, on voit que le début de la campagne a été signalé par deux victoires importantes remportées sur les maraudeurs de la Sierra. Le *Porvenir* en parle en ces termes:

"Le corps d'armée commandé par S. E. M. le général Doblado après avoir poursuivi de près les bandits et les assassins à la tête desquels se trouvent Marquez et Mejia, a remporté deux brillantes victoires qui réduisent l'ennemi à une impuissance complète. M. le général Alatorre avec la première brigade de la division de Zacatecas a mis en déroute, à Guayavitas, le fameux Taboada, et M. Doblado, au Puerto de Arminas, a dispersé les restes des hordes *religieuses*.

"Les visionnaires fanatiques qui croyaient que cette étincelle produirait un incendie, doivent perdre tout espoir et se résigner au triomphe de l'hérésie."

Le 27, on a appris, à Guanajuato, que San Miguel Allende avait été évacué par Taboada à la nouvelle de l'approche des troupes du gouvernement. La position des rebelles était désespérée. Nous lisons à ce sujet dans la *Situacion*, du 28 mars, sous la rubrique "Sierra Gorda":

"On nous assure que M. Trinidad Obregon, chef politique de ce gouvernement est en lutte contre les hordes réactionnaires. Nous n'en sommes pas surpris; M. Obregon, qui occupe un poste pénible, a donné des preuves de son patriotisme et de son dévouement à la cause libérale.

"Les réactionnaires de la Sierra dans les différentes rencontres qu'ils ont eues avec les troupes loyales, ont perdu leurs meilleures forces. La troupe de Taboada, qui a occupé un moment Alende, ne compte que 500 hommes avec de mauvaises montures et des armes plus mauvaises encore. Marquez et Mejia n'ont pas plus de 400 indiens, ils ne pourront pas résister longtemps."

Les journaux de Mexico se plaignent de la faiblesse du cabinet de Juarez. Quelques-uns discutent la nécessité d'une dictature.

Candidature.—Nous appelons l'attention des électeurs sur l'avis publié dans nos colonnes et relatif à la candidature, au poste de recorder du Second District, M. Anatole Blache, titulaire actuel, est proposé pour une réélection.

Caroline du Nord—L'honorable Kenneth Rayner, de la Caroline du Nord, vient de publier une lettre dans laquelle il se prononce pour la sécession de son Etat. Cette démarche de la part d'un homme politique qui a toujours été conservateur est significative.

Virginie—Voici le texte de la résolution qui a été adoptée dernièrement par la Convention de la Virginie et qui au dire du Richmond Whig exprime les sentiments d'une grande majorité des membres.

"VIII—Le peuple de la Virginie reconnaît le principe américain que le gouvernement est fondé sur le consentement des gouvernés, et le droit du peuple des divers Etats de cette Union de se retirer, pour de justes causes, de leur association sous le gouvernement fédéral avec le peuple des autres Etats, et d'établir de nouveaux gouvernements pour leur plus grande sécurité, et ils ne consentiront jamais à ce que le pouvoir fédéral, qui est en partie leur pouvoir, soit employé dans le but de subjuguer le peuple de ces Etats et de les soumettre à l'autorité fédérale."

Théatre de l'Opéra.—Mme Frezzolini dans Rigoletto.—Bénéfice de M. Jolly.—Les Cosaques. On jouera ce soir *Rigoletto*, où Mme Frezzolini joue et chante avec une si rare perfection le rôle de *Gilda*. L'opéra de Verdi est de ceux qui sont admirablement exécutés à ce théâtre. M. Melchisedech remplit le rôle de *Rigoletto* avec un talent au dessous de tout éloge; c'est sans contredit sa meilleure création à la Nouvelle-Orléans. MM. Mathieu, Genibrel et Mme Preti s'acquittent de leurs rôles respectifs avec zèle et avec succès, et le rôle de *Gilda*, chacun le soit, n'a jamais trouvé nulle part d'interprète qui puisse être comparée à l'admirable cantatrice qui le chante ce soir.

Un des pensionnaires les plus laborieux, les plus utiles de la troupe de M. Boudousquié annonce pour son bénéfice dimanche la reprise des *Cosaques*, grand drame en cinq actes et huit tableaux, qui a produit ici beaucoup d'effet il y a quelques années. Nous voulons parler de M. Jolly, seconde basse d'opéra-comique et troisième rôle de drame. M. Jolly est un artiste consciencieux et zélé qui, par la nature de son emploi, a été appelé à jouer une grande variété de rôles, et qui s'en est toujours tiré d'une façon intelligente et convenable. Il jone dans les *Cosaques* le rôle du comte *Maugeroff*; les autres rôles seront joués par MM. Julian, Carrier Chol, Gennetier, Delamarre, Mathieu; Maillet, Debeluy, Chaffary, et Mmes Haquette, Melchisedech, Julian, Richer, Vanlair et Florentine. Cette distribution est excellente et ne peut manquer d'assurer au bénéficiaire une belle chambrée et un fructueux bénéfice.

Correspondance de l'Abeille.

Paroisse de Plaquemines, le 12 avril 1861.

La semaine dernière, dans la partie inférieure de cette paroisse, le nommé Edouard Chrisman, jeune homme âgé d'environ dix-sept ans, étant accidentellement tombé dans le fleuve, s'est noyé avant qu'il fût possible de lui porter secours. Le corps du défunt, aux dernières nouvelles, n'avaient pas encore été retrouvé.

Les rizières sont partout ensemencées. Si les eaux du Mississipi se maintiennent à leur présente hauteur jusqu'en juin, la récolte de riz sera des plus belles. La canne et le maïs promettent une riche moisson l'automne prochain. Les arbres fruitiers produiront abondamment cette année.

Les pères conscrits de notre paroisse ont été appelés lundi passé à la Maison de Cour pour prendre en considération l'aide pour venir au secours de la population pauvre qui a souffert ou peut souffrir en conséquence de la sécheresse et des inondations récentes. Cet acte a été passé à la dernière session de la Législature.

Est écroué depuis quelque temps dans notre geôle de paroisse l'esclave Henry qui se dit appartenir à Mme Waggaman, de la paroisse Jefferson.

L'état sanitaire de la communauté est en général assez satisfaisant en ce moment. Dernièrement la fièvre scarlatine a régné à la Grande Prairie, mais par bonheur peu d'enfants ont succombé à cette maladie.

Le temps est frais et sec.

PLAQUEMINES.

CHRONIQUE LOCALE.

Canons.— Un détachement du Washington Artillery, sous les ordres du capitaine Isaacson, est allé hier matin aux Casernes où il a pris une batterie de six canons que les autorités mettront sans doute à la disposition de la belle compagnie commandée par le colonel Walton.

Affaire de meurtre.— M. Beach s'est enquis hier des faits qui se rattachent à la mort de John Riley, tué jeudi après-midi, à l'angle des rues Notre-Dame et Fulton.

Patrick Conway a déclaré qu'à deux heures et demie, William Gallighan et Patrick Thompson se battaient dans la rue, en face de son café. Un nommé John Riley se jeta entre eux pour les séparer; Gallighan tira un couteau, en porta un coup à Riley et s'enfuit.

Le blessé marcha jusqu'à l'encoignure Nouvelle Levée et Notre-Dame, s'y affaissa et rendit le dernier soupir.

Pat. Thompson se trouvait dans le café avec Riley, lorsqu'une rixe eut lieu entre l'accusé Gallighan et un individu. Le témoin tenta de les séparer, mais Gallighan ayant tiré un couteau, le témoin s'écarta et se mit à courir pour éviter d'être frappé. Riley s'écria: "Vous ne devriez vous servir de votre couteau contre personne;" Gallighan s'élança sur lui, le lui plongea dans le cou et prit la fuite.

Patrick McDermott a vu Thompson pousser Gallighan et celui-ci tirer un couteau. Thompson ayant été averti, prit la fuite; Riley s'approcha de Gallighan qui lui enfonça son couteau dans le cou. Riley s'écria: "Je suis tué!" et Gallighan s'éloigna en courant.

L'officier qui a arrêté Gallighan a déclaré que ce dernier avait un couteau à la main lorsqu'il le fit prisonnier et essaya de l'en frapper.

Le juri d'enquête a prononcé un verdict de meurtre.

Première Cour.—José Serrano, alias Pepe Malagaño, à qui le juge avait accordé une nouvelle audition de cause et qui s'est ensuite reconnu coupable d'homicide, a été condamné hier à cinq ans de travaux forcés.

Le tribunal a prononcé les sentences suivantes:

Mary O'Brien, assaut et batterie—trois jours de prison.

John McCarthy et Edward Barns, larcin—six mois de travaux forcés.

Jas O'Brien et W. Hickman, assaut et batterie—dix piastres d'amende ou cinq jours de prison.

Wm Brookes, assaut et batterie—cinq mois de prison.

Grand Juri.—Le Grand Juri a siégé hier et trouvé lieu de poursuivre—

Edward Johnson, homme de couleur libre, accusé de viol.

Thomas Barlow, accusé d'homicide. Il a tué l'officier McIntosh, en décembre 1859, dans la rue St-Thomas.

Abus de confiance.—Chs F. Holle a été arrêté, hier soir, dans la rue Poydras, par le lieutenant Boylan et l'officier Miller, sous prévention d'abus de confiance et de détournement de fonds.

La plainte est formulée par John W. Sanders.

L'affidavit déclare que le plaignant expédia en février et en mars dernier, une quantité de produits, de la farine, des pommes de terre, &c., à la maison Thos Holle & Co, dont il est associé; que ces produits furent reçus par Holle qui n'était engagé à consacrer l'argent au paiement de lettres de change; que Holle laissa protester une traite de $1,350 bien qu'il eût des fonds suffisants pour empêcher le protêt, &c., &c.

Le prévenu comparaîtra ce matin devant le recorder Emerson.

Il s'agit d'une somme de plus de cinq mille piastres.

Nouvelles de Chicago.—Nous lisons dans l'*Observateur* de Chicago:

On assure, et plusieurs journaux de la ville ont répété ce bruit, qu'une grande quantité de tissus de prix importés de France et d'Angleterre, sont arrivés à Chicago par la voie de la Nouvelle-Orléans, affranchis de toute espèce de droits. Voilà le libre échange aux prises avec le tarif Morrill.

Mercredi dernier, à l'aurore, toute une famille de nègres fugitifs, le père, la mère et les trois enfants, furent arrêtés à Chicago, en vertu d'ordres réguliers, et renvoyés à leur maître dans le Missouri. Cette extradition n'a pas de précédent dans cette ville; et cependant elle a été exécutée par les officiers fédéraux recemment nommés, appartenant conséquemment au parti républicain, et qui ont, dans cette circonstance, déployé un zèle, une prudence et une habileté rares. Les quelques centaines d'Africains qui résident à Chicago, se sont vivement agités et ont presque fait une émeute. Mais il était trop tard, les prisonniers étaient partis depuis plusieurs heures. Quant à la population blanche, elle est demeurée, aussi impassible, aussi indifférente qu'elle eût pu l'être il y a cinq à six mois. Autres temps, autres idées. Décidément les vainqueurs dans la dernière lutte s'en tiendront au bénéfice matériel de leur triomphe,—les emplois publics. En répudiant ainsi un à un les principes exagérés qui ont servi de mot d'ordre aux plus exaltés parmi les Républicains, ils donneront au Sud un exemple dont celui-ci devra profiter.—Quand de part et d'autre on a fait fausse route, il faut avoir le courage de revenir sur ses pas.

Le maire de notre ville et un autre haut fonctionnaire municipal avaient depuis longtemps une vieille querelle à vider. La rencontre eut lieu l'un des jours de la semaine dernière, en pleine rue, dans la partie la plus populeuse de la cité. Placés en face l'un de l'autre, les adversaires s'attaquèrent avec un remarquable courage. Bientôt le sang coula.... du nez du premier magistrat de la ville, atteint en plein visage d'un affreux coup de.... poing qui le renversa dans le ruisseau. Les officiers de police remplirent le rôle de témoins, déclarèrent l'honneur satisfait et rendirent à chacun son chapeau, ramassé dans la boue. Mention de ce fait d'armes sera faite sur les registres de la municipalité.

NOUVELLES DIVERSES.

—Dans son discours à la chambre des députés, M. Emile Ollivier s'était servi de ces expressions "quant à moi qui suis républicain" qui avaient été supprimées dans le compte rendu des débats. Sur la demande d'un député, le président M. de Morny a consenti à faire une rectification, et M. Ollivier lui a adressé à ce sujet la lettre suivante:

"Monsieur le président,

"En lisant dans le compte-rendu de la séance du 15 les explications bienveillantes que vous avez données à la chambre sur la suppression d'une des paroles de mon discours, je suis frappé de l'interprétation que vous leur donnez lorsque vous dites "que je me rallierais au gouvernement, malgré des opinions républicaines antérieures, si la politique impériale entrait dans des voies encore plus largement libérales." J'ai simplement dit que, dans ce cas, j'admirerais, j'aiderais, et que mon appui serait d'autant plus efficace qu'il serait *désintéressé*.

"Je ne crois pas avoir besoin d'insister pour obtenir de votre esprit de justice l'insertion de cette lettre à la suite du compte-rendu de la séance d'aujourd'hui.

"Je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses.

"Emile Ollivier."

Voici le texte de la lettre de l'empereur Alexandre au prince Gortchakoff et dont le télégraphe nous a transmis l'analyse.

"Prince Michel Dmitriewitch. J'ai lu la pétition que vous m'avez envoyée. Je devrais la considérer comme nulle et non avenue, attendu que quelques individus, sous le prétexte des désordres qui ont eu lieu dans les rues, se sont arrogé le droit de juger de leur propre autorité toute la conduite du gouvernement. Cependant, je ne veux voir dans cette démarche qu'un entraînement.

"Je consacre tous mes soins aux réformes importantes qui sont devenues nécessaires dans mon royaume par suite de la marche des temps et du développement des intérêts. Mes sujets dans le royaume sont de ma part l'objet de soins égaux. Rien de ce qui peut assurer leur bien-être ne me trouvera indifférent.

"Je leur ai déjà prouvé mon désir de les faire participer aux bienfaits d'améliorations utiles, sérieuses, progressives. Je conserverai les mêmes intentions et les mêmes sentiments. J'ai le droit de compter qu'ils ne seront ni méconnus, ni paralysés par les demandes intempestives ou exagérées que je ne puis confondre avec le bonheur de mes sujets.

"Je remplirai tous mes devoirs. En aucun cas je ne souffrirai le désordre matériel. Sur un pareil terrain on ne construit rien. Les tentatives qui y chercheraient un appui seraient condamnées à l'avance. Elles anéantiraient toute confiance et elles rencontreraient de mon côté une réprobation sévère, car elles ne pourraient avoir pour conséquence que de faire reculer le pays dans la voie du progrès régulier où mon désir immuable est de le maintenir. "Votre affectionné,

"Alexandre."

Voici le résumé du Manifeste du 19 février [vieux style] concernant l'émancipation des paysans, et qui vient d'être publié aujourd'hui.

Les propriétaires conservent leurs droits de propriété territoriale, mais ils laissent au paysans, pour qu'ils continuent à en jouir, les fermes avec les terres, qui y sont attachées par la loi d'émancipation, moyennant le paiement des impôts.

Les paysans ont le droit d'acquérir ces fermes et d'acheter des terrains avec l'assentiment des seigneurs. Alors ils deviennent des propriétaires libres. Pendant la période de transition les paysans ne s'appellent plus des serfs, mais des obligés.

Ce nouveau système devra être appliqué partout endéans un terme de deux années, jusque là les paysans resteront vis-à-vis de leurs propriétaires dans l'état de dépendance où ils étaient antérieurement.

Madrid, 12 mars.—Hier, à son entrée dans la tribune diplomatique du congrès, M. le baron Tecco, représentant du roi d'Italie à Madrid, a été salué par toutes les personnes qui occupaient les diverses tribunes comme un témoignage de l'intérêt qu'inspire à la noble Espagne la cause de l'Italie.

[*Las Novedades.*]

Italie.—Nous reproduisons, d'après le journal l'*Italie*, de Turin, l'adresse votée par la chambre des députés, en réponse au discours du trône:

Sire,

Représentants d'une nation libre et unie, nous nous confions en votre cœur de roi italien et de vaillant soldat. Vous savez que notre pensée se tourne douloureusement vers la désolée Venise, et que l'Italie anxieuse aspire à sa Rome.

Les victoires des armées de terre et de mer, les exploits des volontaires guidés par un merveilleux capitaine, les vertus militaires des gardes nationales, ont ranimé chez les Italiens la confiance en leur force, mais ni ce sentiment ni les faveurs de la fortune n'ôtent leur prix aux conseils de la prudence.

La réputation de la sagesse italienne sera rétablie comme celle de sa valeur. L'Italie ne peut craindre de timides conseils d'un roi qui, pour sa liberté, a su jouer sa vie et sa couronne.

L'empereur Napoléon et la France peuvent compter sur notre reconnaissance; nos cœurs regardent comme un nouveau bienfait la franche parole du prince impérial qui est uni à vous par des liens du sang et à l'Italie par une vive affection.

Nous devons à l'amitié de l'Angleterre, fondée sur un commun amour de la liberté, nous devons un appui moral, puissant, dans les batailles de la civilisation.

A l'hommage que vous avez si dignement rendu au nouveau roi de Prusse et aux témoignages de sympathie envers la noble nation germanique nous joignons une parole de reconnaissance pour le vote parlementaire favorable à l'unité italienne.

Cette unité, dans laquelle seule l'Italie peut trouver son assiette, l'Europe son équilibre naturel, cette unité politique, Sire, sera complétée par vous, [illegible] et l'œuvre législative à [illegible] grande

liberté administrative, nous nous garderons du péril des discordes, de toutes les tentatives de jalousies municipales.

Toute mesure qui aura pour but d'accroître les armements sera agréable aux peuples italiens, comme il a été doux aux généreux subalpins de supporter toutes celles qui ont eu pour but de préparer l'entreprise qui s'accomplit aujourd'hui.

Sire! à l'anniversaire de votre naissance, les suffrages de tout un peuple placent la couronne d'Italie sur votre tête bénie par la Providence. C'est là la digne récompense du courage de vos aïeux, du sacrifice de votre père, de la foi que vous, unique au milieu de tous les anciens souverains de l'Italie, avez eue en la cause de la liberté et du droit populaire.

On écrit de Turin, le 16 mars:

"Hier, M. Audinot a demandé à faire des interpellations sur la question romaine. M. de Cavour a déclaré être prêt à répondre, mais il a demandé un délai de quelques jours, donnant à entendre que d'ici là il serait en mesure de parler plus clairement. Les interpellations auront lieu jeudi ou vendredi prochain.

"Aujourd'hui la question romaine est encore venue à la chambre. M. Mauro Macchi, membre de l'extrême gauche, a demandé l'urgence pour une pétition couverte de 7 à 8,000 signatures, qui prie la chambre d'intervenir pour que Rome soit évacuée par l'armée française.

"M. Mauro Macchi a accompagné sa demande de quelques phrases très accentuées. Il a dit qu'il s'agissait de porter appui au gouvernement pour obtenir une chose qu'il désirait, et à la France pour sortir d'une fausse position.

"Malheur à nous, s'est-il écrié, si, dans l'état où sont les esprits à Rome, l'armée française, enchaînée par la discipline, versait une goutte de sang! Ce serait un jour funeste pour la cause libérale en Europe."

"Aucun des ministres n'était présent. Mais M. Lafarina, ami de M. de Cavour, a fait observer que la question était grave, par rapport à la France surtout, et qu'il convenait d'attendre, les explications du ministère.

"La chambre a décidé que la pétition serait rapportée après les interpellations.

"Le vote de la chambre n'est pas douteux; les hommes sensés ne sont pas pressés d'aller à Rome. Ils voudraient y arriver à la suite d'un accord avec le Saint Siège; mais il n'en est pas un qui osât le dire publiquement. Le parti exalté veut Rome avec passion, c'est son idée fixe. Il sacrifierait tout à cela. Est-ce un simple instinct ou un calcul? Il est suivi par cette masse qui parle beaucoup de politique, qui réfléchit peu et pour laquelle la suppression du pape n'a pas d'autre importance que le changement d'un curé.

"Les hommes du gouvernement se montrent excessivement réservés sur la question de Rome. Il est absolument impossible de rien leur arracher. Je crois qu'ils ne demanderaient pas mieux que d'arriver à une transaction avec le Saint Siège, mais, dans l'état actuel des choses, les termes de cette transaction semblent bien difficiles à définir.

"Les nouvelles de la Vénétie annoncent que la journée du 14 mars a été célébrée dans les principales villes de la Vénétie: Vérone, Padoue, Venise. Les journaux ministériels, la *Perseveranza*, la *Gazette de Turin* sont remplis de détails à ce sujet. Pour qui a suivi la marche de la révolution italienne, ceci a une grande signification. Tous les mouvements dont est sortie l'unité que nous voyons ont été préparés de la même façon. En ce moment je vois faire à Venise et à Rome ce qu'on faisait l'an passé à Naples et dans les Marches et l'Ombrie."

L'Affaire Mallet.—On lit dans l'*Opinion nationale*:

"La jeune Thérèse Bluth n'est point encore retrouvée. Le clergé et les couvents persistent dans leur résistance à la justice du pays. Ils gardent le même silence. On n'aura donc point la jeune victime, à moins qu'on ne l'arrache de leurs mains.

"Pendant ce temps-là, les feuilles prétendues religieuses nous accablent d'injures entrecoupées, de soupirs lamentables et pieux. On nous fait un crime des paroles que l'indignation nous a arrachées. Tout est perdu si l'on alla que les couvents, qui jouissent, nonobstant la loi fondamentale, de toutes les immunités et de toutes les impunités.

"Et Thérèse Bluth ne se retrouve point.

"Lors du détournement du petit enfant de M. Haas, la magistrature tout entière prit la chose à cœur: durant huit jours on ne parla pas d'autre chose dans les feuilles publiques. Aujourd'hui c'est à qui ne soufflera pas le premier mot. Est-ce que l'âge de la victime rendrait le crime moins saisissant? Est-il moins grave de voler une jeune fille que de voler un enfant à la mamelle?

"M. le procureur impérial de Cambrai a été si longtemps aveugle à l'endroit des débordements du chanoine Mullet, que nous ne comptons pas beaucoup sur sa clairvoyance. Mais nous avons confiance dans le zèle de M. le garde des sceaux pour la justice. C'est à lui que remonte toute responsabilité, car il tout pouvoir. Les premiers complices de cette disparition sont connus; pourquoi ne s'en prendrait on pas à eux?

"Tous les Français sont égaux devant la loi."

"Tel est le principe fondamental de notre Constitution politique et sociale. Il est temps de montrer qu'il n'y a point été fait d'exception en faveur du clergé."

Le *Charivari* de Paris publie la boutade suivante:

"Jud, cet être impondérable qui est partout mais qui est surtout nulle part, vient dit on, d'être arrêté pour la cent trente-septième fois. Seulement il en a été de cette arrestation comme des cent trente six autres: au bout d'un quart d'heure Jud n'était plus qu'un rêve.

"C'est égal, disait quelqu'un, il aura beau courir, il finira par être pris.

"Si j'étais à sa place, ajouta L......, je sais bien ce que je ferais. J'irais trouver le chanoine Mallet et je lui demanderais de me faire entrer dans un couvent. De cette façon je serais bien sûr qu'on ne parviendrait jamais à me mettre la main dessus."

On lit dans une correspondance de Naples du 5 mars, du *Journal de Francfort*:

"On me raconte une anecdote assez singulière, il y a quelques jours, il y avait fête religieuse à Santa Maria del Carmine. On exhibait une relique fort en honneur et qui avait le don de guérir les estropiés par son seul contact avec la partie malade. Parmi les *croyants*, placés en tête du public (la cérémonie avait lieu dans la partie supérieure du cloître attenant à l'église) se trouvait un homme, marchant une jambe recourbée sur deux béquilles. Un garibaldien plus ou moins croyant était venu là, en traînant le pied gauche mis à l'aise dans une chaussure crevée. L'homme à béquilles, par mégarde, au moment où la relique allait toucher les plaies, pose un de ses appuis sur le pied du garibaldien. Celui-ci pousse un cri de douleur et furieux, sans songer où il se trouvait, tire son sabre en roulant des yeux terribles. Mais, ô surprise! l'homme à béquilles, épouvanté, les laisse tomber et se sauve en perçant la foule, et trois infirmes, qui déjà s'approchaient de la relique, effrayés de voir ce sabre, sautent et déguerpissent avec la même légèreté. Le peuple passe en un clin d'œil de la plus profonde crédulité à la moquerie, et il se fait un tel mouvement que les moines, voyant la confiance dans la relique ébranlée par la guérison imprévue de ces compères, jugent à propos de terminer brusquement la cérémonie."

ATTENTION.

☞ Les ventes de ce jour par le shérif, comprennent: A 10½ heures A. M., aux magasins d'entrepôt des Marchands rues Fulton et de la Nile Levée, 1er District, 496 meules françaises.

A midi au City Hotel, rue de la Commune: Deux beaux terrains améliorés situés au faubourg Livaudais faisant face à la rue Septième, entre celles Chippewa et Jersey.—Deux terrains situés dans le Troisième District, rue des Arts, entre celles Urquhart et Girod.—Deux esclaves de choix.—Pour les détails et les conditions voir aux annonces.

☞ Vente sans réserve.—Bottes, souliers, brodequins, chemises, linge fait, caleçons.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente sans réserve de bottes, souliers, brodequins, chemises, linge fait et caleçons, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, aux magasins d'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée.—Conditions à la vente.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan par Bernard Turpin, qui aura lieu aujourd'hui à 10½ heures au magasin No 147 et 149, rue Royale: vermouth pour compte de qui il appartiendra. Aussi: vins de Catalogne, Porto, Madère et de Bordeaux, vieux cognac, vieux rhum de la Jamaïque, &c.

☞ Vincent & Co vendent, ce matin, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 28—trois cents colis et lots de marchandises sèches étrangères et du pays.

☞ D. E. Morphy, encanteur, vend des chapeaux, ce matin, à onze heures, par ordre des gardiens du port. Voir l'annonce.

L'ASSOCIATION

Se réunira samedi prochain à 7 heures P. M., à la Loge de la Parfaite Union, rue Remparts entre les rues Dumaine et St-Philippe. 12avril—2f.

☞ Les maladies scorbutiques sont la source d'une grande partie des maladies qui affligent l'humanité. C'est une pourriture qui corrompt le corps et en hâte la décomposition; c'est le germe des rhumatismes, des affections du cœur, des maladies de foie, des éruptions qui sont considérées comme les plus destructives. Les conséquences en sont telles qu'on ne saurait s'exagérer l'importance d'un remède qui en triompherait d'une manière complète. Nous savons que nous annonçons une bonne nouvelle à nos lecteurs en leur disant que ce remède est trouvé, qu'il est des plus efficaces et qu'il se recommande par lui-même. Nous voulons parler de la SALSEPAREILLE d'AYER sur laquelle est appelée l'attention de ceux qui sont atteints de SCROFULES ou de maladies scrofuleuses. (Register, Albany, N. Y.)

13 avril—1v.1e

☞ FORTIFIEZ LE SYSTEME.—La vigueur est un des principaux éléments de santé; lorsqu'elle diminue la santé s'affaiblit, et lorsqu'elle disparaît la mort s'empare de nous. Le meilleur remède pour fortifier une constitution délabrée c'est l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER. Bien des personnes, en se rappelant avec quelle témérité elles se jouent de la santé dans leur jeunesse et dans l'âge mûr, croient qu'elle ne peut plus leur être rendue; c'est une erreur. La faiblesse, quelle que soit sa source, aura un remède—c'est l'Amer qui est en outre une excellente préparation pour fortifier la faiblesse et les maux qui en sont la conséquence. On le trouve chez tous les pharmaciens.

10avril—6fville—2fcamp

Café des Arts.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public que le CAFÉ DES ARTS a été transporté à l'encoignure sud des rues Chartres et St-Philippe, et que l'ouverture aura lieu CE SOIR à 7 heures et demie. Les habitués de l'établissement sont invités à assister au LUNCH qui sera servi à leur intention.

13 avril—1f A. DELAMOTTE.

AVIS.

Une française respectable aurait, pour ses services, passage dans la chambre d'un navire qui partirait pour le Havre. S'adresser à WILLIAM BARRETT, Encoignure Gallatin et Quartier.

13avril—3f

TABACS.—335 balles tabac du Mexique et de la Havane, pour cigares et tripes, en magasin, à vendre par E. TROISGROS,
12 avril 18, Douane, entre Chartres et V.-Levée

CAFÉ de la Havane—Un lot de choix, en magasin. A vendre par E. TROISGROS,
1 mar 18, rue de la Douane

TABAC DU MEXIQUE—65 balles pour Tripes et Capes, en débarquement du steamship Tennessee, arrivé de Vera Cruz, à vendre par E. TROISGROS,
12 avril 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

EN débarquement du navire Active, arrivé de Bordeaux—
26 barriques vin rouge Margaux Medoc,
A vendre par J. J. TARDOS,
9 avril 43, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Jola Wyllie, de Bordeaux—
40 barriques vin rouge.
A vendre par J. J. TARDOS,
6 avril 43, Vieille Levée.

PETITS POIS—100 caisses petits pois assortis. [illegible] A vendre par B. TURPIN, [illegible]

CIGARES de la Havane—[illegible] Cabanas, de Globe et Intimidad, en débarquement du [illegible] E. TROISGROS, rue de la Douane No 18, entre Chartres et Vieille Levée.

EMILE WILTZ

est candidat à la place de Recorder du Deuxième District. L'élection a lieu le 3 juin prochain.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que E. PERALTA, d'Est Baton Rouge, est candidat à la place d'Auditeur des Comptes Publics.

L'élection a lieu en novembre prochain.
4av—au 4 nov

A l'Honorable ANATOLE BLACHE,
Recorder du Deuxième District.

Nous, propriétaires et votants du Deuxième District, appréciant l'habileté, l'honnêteté et l'impartialité que vous avez montrées dans l'accomplissement de vos devoirs de Recorder du District, nous demandons de nous autoriser à vous présenter à nos concitoyens comme candidat à la même place, à l'élection de juin prochain.

Edm. J. Forstall,	Eug. A. Forstall,
Henry Peychaud,	John Pemberton,
P. Malochée,	B. P. Voorhies,
S. M. Darby,	Roman & Kernion,
L. P. Villeré,	Anatole Avegno,
Louis Mah,	J. W. Zacharie,
P. Maspero,	Omer Lauve,
P. Numa Olivier,	A. Leblanc,
T. B. Blanchard Jr.,	Augustin & Thibaut,
B. Plasson,	Arthur Forstall,
O. Carrière,	A. P. Noblom,
Geo. D. Logan,	Fred. Durrive,
Edw. Durrive,	J. Avet,
Paul Queyrouze,	Léon Queyrouze
Auilles Fortier	Chs. Bienvenu,
E. L. Forstall,	B. O. Plauché,
Oscar J. Forstall,	Dominique Lanata,
Pablo Gelpi,	E. Troisgros,
Jas. Gallier Jr.,	Emile Duplantier,
Adolphe Schreiber,	L. Ménard,
John Gauche,	Pierre Roy,
J. W. Urquhart,	Victor David,
J. Chalard,	A. Rousset,
O. Voorhies,	F. de Fuentes,
J. Viosca Jr.,	F. Percy, Jr.,
Ant. Giraud,	E. Blanchin,
J. R. Toledano,	Léonce Boudousquié,
W. P. Vincent,	W. G. Vincent,
P. Aldigé,	Louis Tardos,
Wm Armstrong,	Bernard Turpin,
P. Maillard,	Aug. Roche,
Chs. Oger,	P. Languille,
Rodol. Dossat,	Aug W. Brette,
J.J. Albert,	E. V. Audibert,
J. Eternod,	N. Tourné,
Johns & Descornes, Bro.	H. Ruffier,
Edward Morphy,	Paul Morphy,
O. C. Olivier,	

12 avril—1f

Recorder du Deuxième District.

MM. les Editeurs:

Veuillez annoncer que l'hon. ANATOLE BLACHE, Recorder du Deuxième District, est candidat à la même place et qu'il sera soutenu, à l'élection du 3 juin prochain, par

Les Propriétaires du District.
13avril au 3 juin

Nova Sociedade Lusitana de Beneficencia de Nova Orleans.
Assemblea Geral.

Conforme o Artigo VIII, Verso 1o dos nossos Regulamentos, os membros que compoem esta Sociedade se reuniraõ, em sua sala, esquina das ruas Elysian Fields, e Greatmen, *Segunda feira* 15 do corrente mez, as 7 horas da noite, com o objecto de assistirem a 2a Assembleá Trimestre, aonde se deve tratar de assumptos mui importantes a dita Sociedade.

He de esperar que todos os membros estejaõ presentes.

Por ordem do Presidente.
ANTHONY SAMBOLA,
Secretary.

N. Orleans, 12 de Abril 1861.

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nile-Orléans.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Conformément à l'article VIII, section 1re, de la constitution et des règlements de la Société, les membres sont priés de se réunir dans leur salle, à l'encoignure des rues Champs-Elysées et Grands-Hommes, LUNDI PROCHAIN, 15 du courant, à 7 heures du soir, pour assister à la seconde assemblée régulière Trimestrielle, où seront traitées des affaires de la Société qui sont d'importance. Tous les membres sont priés d'être présents.

Par ordre du président ANTHONY SAMBOLA,
12 avril—3f Secrétaire

Sociedade Portugueza de Beneficencia
—Assemblea Geral.—

Os membros que compoem esta Sociedade se reuniraõ domingo, 14 do corrente, no seu locale no caminho de Bayou, entre as ruas de St-Claude e Tremé, as 3 horas da tarde, para tratarem de assumptos necessarios a dita Sociedade.

O Snr. Presidente espera que todos os membros esteyaõ presentes na dita ocazeaõ.

Por ordem do Snr. Presidente.
MANOEL B. AVELLAR,
N. O., 11 de abril de 1861. Secretario

On demande

UN jeune homme pour être assistant teneur de livres, et s'occuper des clients d'une maison de détail. Bons appointements. S'adresser, par lettre, boite 2242. 12 avril—3f

DEMANDE.

UNE bonne cuisinière et une blanchisseuse, parlant Français. Personnes de couleur préférées. S'adresser au bureau du journal. 12avril

Demande de commis vivandier.

UN homme bien recommandé et expérimenté trouverait une place en s'adressant à
QUEYROUZE & LANOS DORFF,
12 avril—3 rue Toulouse, Nos 10 et 12

MAISON A LOUER.

UNE jolie résidence, parfaitement aérée et convenable pour une petite famille, située rue St-Claude entre St-Pierre et Orléans en face de la Place d'Armes. Possession en sera donnée immédiatement.
S'adresser No 119, rue Royale. 12avril—3

Cigarettes.

24,000 paquets de la marque "La Honradez" en débarquement du steamship Genl. Miramon, arrivé de la Havane, à vendre par BORNIO & BROTHER.
12 avril Rue Gravier, No. 34.

LIBRAIRIE DE A. RALU.

Reçu par le steamer Bienville:

Bescherelles—Dictionnaire National français.
Cretineau Joly—L'Eglise Romaine en face de la Révolution.
Ferraris—Histoire de la Raison d'Etat.
Harlreau—Philosophie Scolastique.
Capefigue—Trois Siècles de l'Histoire de France.
A. Dolfus—Liberté et Centralisation.
Cuvier—Révolution du Globe.
E. Renan—Etudes d'Histoires Religieuses—Origine du Langage.
De Broglie—Question de Religion.

Nouveaux ouvrages spiritualistes:
Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ
La Douloureuse Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ
Vie de la Très-Sainte-Vierge,
D'après les visions et méditations de la sœur Emmerich.
Ouvrages sur l'Art Militaire.
Infanterie—Artillerie—Cavalerie.
Ouvrages de Médecine.
Cazaux—Traité des Accouchements.
Vidal—Traité des Maladies Secrètes.
Bouchardat—Formulaire Magistral, dernière édition.
Raspail—Manuel de la Santé pour 1861.
Aussi—Bibliothèque des Romans à 35 cents.
Brochures illustrées, &c., &c.
12avril—4f. A. RALU, 50, rue de Chartres.

Mme ALLUARD, Somnambule,
No 331, Bourbon, entre Ursulines et Hopital,

SE charge spécialement du traitement et extraordinaire des maladies Nerveuses, l'Epilepsie comprise; sur dix malades, huit sont radicalement guéris de cette cruelle maladie.

Dans les étouffements du Catarrhe pulmonaire, de l'Asthme, et de toutes les maladies des voies respiratoires, la guérison est prompte et infaillible.

Dans les Aigreurs d'estomac, Gastrites, Digestions difficiles, pas d'insuccès en trois jours. Les digestions de l'estomac se font admirablement sur les indices de Madame Alluard.

Toutes ces cures sont parfaitement attestées par un très grand nombre de familles considérées de la Nouvelle-Orléans; bref, la nature a doté Mme Alluard d'une organisation telle qu'elle est la providence des malades affligés de maladies chroniques.

Prix des consultations, trois piastres pour les cas ordinaires. 11 avril—9m

Banque du Sud,
Nile Orléans, 9 avril 1861.
CHANGE SUR PARIS.

☞ A vue et à soixante jours, en sommes au gré des acheteurs. THOS LAYTON.
10 avril—1m Caissier

Manufacture de CHAUSSURES
Pour hommes, femmes et enfans.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un nouvel établissement de chaussures pour hommes, femmes et enfants. Il ose espérer que par la ponctualité et la bonne confection de ses chaussures mériter la confiance de tous ceux qui voudront l'honorer de leur patronage. Vu le mauvais état des affaires ses prix seront très modérés. A. BECH,
10 avril—1m rue Bourbon, No 148

$15 de récompense

SERONT payées par la soussignée à quiconque lui donnera les informations nécessaires relativement à la disparition de son fils JOSEPH LAUX. Lorsqu'il a disparu de la maison, il était habillé d'une chemise bleue et d'un pantalon de même couleur.
S'adresser chez ELIZABETH BADY,
10avril—6f Encoignure Orléans et Dauphine

ON désire un BON COMPTABLE connaissant et écrivant l'anglais et le français, au courant des affaires de la place et pouvant fournir de très bonnes recommandations; la place est permanente et les appointements seront élevés.
S'adresser par lettre à la boite, No 3495.
Nile Orléans, 10 avril 1861. 10 avril—3f

Vins rouges! Vins rouges!
IMPORTATION DIRE

QUELQUES barriques vins rouges supérieure, de la marque Barton & Guestiers, pour familles, à vendre par
Mc LEAN & OLIVIER,
16avril—15f Rue de la Commune, No 49.

MAGASIN JACKSON,
Encoignure Ste Anne & Chartres.

DESIRANT réduire notre immense assortiment de marchandises sèches, nous offrons à notre clientèle et au public en général tous nos marchandises au prix d'importation, telles que,
Mantelets soies et dentelles,
Pointes et Châles dentelle,
Gants et Mitaines filet,
Mouchoirs et Parures brodés,
Valenciennes, Broderies,
Jaconat, Organdi et Mousseline imprimée,
Barège anglais uni et broché,
Mousseline suisse unie et a carreaux,
Toile d'Irlande et Platille,
Toile et coton à draps de toute largeur,
Coutil fil, Merinos français, Casimir léger,
Nankinet, Gingafil, Cotonnade française,
Brin fil blanc, écru et gris,
Mousseline à moustiquaire unies, à carreaux, brochée et jacquart,
Robinet à moustiquaire,
Linge de table, toile à torchons &c. ainsi que beaucoup d'autres articles dernièrement importés
10 avril TURCOTTE & BLANCAND.

Jument trouvée.

EST entrée dans mon écurie, rue des Grands Hommes, entre Champs Elysées et Marigny, le 11 mars 1861, une petite jument bai, une étoile au front et queue mince, aucune marque visible. Le propriétaire peut venir la réclamer en payant les frais.
11 avril—3f F. BORGE.

EN MAGASIN ET A VENDRE par le soussigné:

100 BARRIQUES VIN ROUGE St Julien—bon vin de famille.
40 barriques vin rouge St Julien vieux.
50 barils vin blanc Haut Sauterne.
50 barils vin blanc Lavidane
2,000 caisses vin rouge St Julien.
500 do vin rouge supérieur.
100 do en ½ bouteilles.
1000 do vin blanc Haut Sauterne.
50 do vin blanc de Johannisberg.
300 do fruits assortis à l'eau de vie.
200 do vermouth Noilly, Prat & Co.
100 do absinthe E. Pernod
200 do liqueurs ordinaires, No 2.
500 do do No 5.
500 do do No 7.
500 do liqueurs superfines No 15.
400 do curaçao No 7.
200 do curaçao No 6.
125 do marasquino.
3450 paniers anisette fine, surfine et superfine.
125 do champagne.
200 caisses Aya Paua Bitters., &c. &c. &c. &c.
J. CAZEAUX,
11avril 75, Vieille-Levée

BOUCHONS—50 balles bouchons pointus de toutes dimensions et qualités.
50 balles bouchons réguliers pour eau gazeuse, champagne et bière, nouvellement reçus, à vendre par CUSACHS & OGDEN,
10 avril Encoignure Royale et St Philippe

RAISINS de Malaga—500 boites raisins Ms
500 demi boîtes do do.
500 quart boîtes do do.
A vendre en douane ou droits payés par CUSACHS & OGDEN,
10avril encoignure Royale et St Philippe

AMANDES de Tarragone, Nouvelle récolte—100 sacs nouvellement reçus et d'une qualité supérieure.
A vendre par CUSACHS & OGDEN,
10avril encoignure Royale et St Philippe

HOUBLON, nouvelle récolte — 50 balles en magasin.
A vendre par CUSACHS & OGDEN,
10avril encoignure Royale et St Philippe

Fromages de Hollande, &c.

CENT caisses croutes rouges.
10 boucauts gruyère Suisse.
20 meules Parmesan, en débarquement et à vendre par LANATA Frères,
10 avril 9 et 11, rue Jefferson

Petits pois, &c.

CENT caisses de 50/2 boîtes, petits pois, Daniel et Saumon; 100 do de 50/2 do champignons, Sardines et fils, 4 do de 100/2 do cèpes à l'huile; 40 do de truffes entières; 10 do de 100/2 do bouteilles; 10 do lamproies à la bordelaise, à vendre par LANATA Frères,
10 avril 9 et 11, rue Jefferson

Porto! Madère! Sherry, &c.

CENT ¼ de pipe vin de Porto;
100 ¼ de pipe vin de Madère;
50 ¼ de pipe vin de Sherry;
20 pipes genièvre de Hollande, à vendre par LANATA, Frères,
10 avril 9 et 11, rue Jefferson.

Figues, raisins, amandes, limons.

MILLE tambours figues de Smyrne;
400 caisses raisins;
100 balles amandes Languedoc;
200 caisses citrons de Sicile, à vendre par LANATA, Frères,
10 avril 9 et 11, rue Jefferson

Absinthe! Kirsh! Guignolet.

CENT caisses absinthe E. Pernod;
100 do do C. F. B. fyer;
100 do do Lecomte;
50 do do Noilly Prat & Co;
100 do kirshwasser;
100 do guignolet d'Angers à vendre par LANATA, Frères,
10 avril 9 et 11, rue Jefferson

AD. BINCK,
PEINTRE EN PORTRAITS.
No 7, rue Bourbon.

EN débarquement du navire Adelaïde Bel, du Havre, et en magasin:
20 douzaines Neufchatels.
A vendre par M. A. CALONGNE,
14 mars 205 et 207, enc. Royale et Dumaine.

CONSERVES—Un assortiment complet d'approvisionnements pour navires et passagers, tels que veau rôti, veau à l'oseille, bœuf à l'écarlate, bœuf à l'os, bœuf bouilli, bœuf en daube, pintarde, chapon, pâtés truffés, bouillon, julienne, bécasse rôtie, galantine de volaille, cuisses d'oie, saumon à l'huile, lait doux, petits pois, &c.
A vendre par M. A. CALONGNE,
4 mars 205 et 207 rue Royale, enc. Dumaine.

Champagne. Champagne.

40 caisses de 12 bouteilles vin Impérial.
25 do 24/2
100 paniers 12 " Sillery Mousseux.
do " 24/2 "
En débarquement du navire A. Bell du Havre, et à vendre par E. BORDELOIS,
2 mars— No. 21 rue Conti.

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux,
50 barriques vin rouge Montferrand
500 caisses vin rouge St-Laurent.
A vendre par E. BORDELOIS,
2mars— No. 21 rue Conti.

VINS, huile, pates—200 caisses vin rouge divers crus.
2000 caisses vin blanc divers crus
100 barriques vin rouge divers crus.
100 barriques vin de Marseille doré.
100 barriques et barils vin blanc.
1,500 paniers huile, Plagniol, Possel, Bacigalupi.
1,000 caisses macaroni, pâtes assorties.
A vendre par LANATA, FRERES,
9 et 11 rue Jefferson.

A vendre en débarquement du navire Iola Wyllie, arrivé de Bordeaux—
35 barriques vin rouge St Emilion.
40 do do St-Julien.
60 do do bon ordinaire.
60 do do Cotes brunes.
20 do do blanc Haut-Sauterne.
8 futailles eau-de-vie, fine Champagne.
J. N. CURIEN,
Pat 23, rue Toulouse
6avril

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés—25 barriques vin Bergasse.
1500 caisses vin rouge, différentes marques,
150 do vin blanc Haut Sauterne et Ch Rieussec
200 do vermouth Noilly Prat & Co,
100 do muscat do do
100 do cassis, punch au rhum, eau verte, de Noilly Prat & Co,
50 caisses liqueurs assorties,
150 do salaisons assorties, capres, cornichons, olives, olives farcies, &c.
500 paniers huile Plagniol, 24, 22 et 11 onces,
150 caisses tomates conservées,
150 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons,
8 balles bouchons à damejeannes, assortis,
100 do amandes du Languedoc, coque tendre,
50 paniers bouteilles vides, 22 onces,
25 caisses, 1 grosse chaque, bouteilles à madère, porto, &c.
25 estagnons eau de roses,
50 do eau fleurs d'oranger,
200 caisses do do
7 do pommades, savons et huiles,
50 do fruits au jus assortis, J. Lalaurie,
25 do fraises au jus do do
50 do cerises à l'eau de vie do do
PAUL JUGE & FASSY,
11 avril 27 rue St-Louis

A L'ENTREPOT—100 paniers huile, 75 caisses muscat, 100 caisses vermouth, 100 caisses savon, et à vendre par PAUL JUGE & FASSY,
11 avril 27, rue St-Louis

TABAC de la Havane—65 balles pour tripes et capes, en débarquement du steamship Habana, arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 18 rue de la Douane,
11 avril entre Chartres et Vieille Levée

CIGARES de la Havane, 34,000—En débarquement du steamship Habana arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 18 rue de la Douane,
11 avril entre Chartres et Vieille Levée

SUCRE de la Havane—137 caisses blanc, jaune et brun, en débarquement du steamship Habana, arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 18 rue de la Douane,
11 avril entre Chartres et Vieille Levée

MIEL de la Havane—15 barils nouvelle récolte, en débarquement du steamship Habana, arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 18 rue de la Douane,
11 avril entre Chartres et Vieille Levée

EN débarquement du Jola Wyllie, de Bordeaux—80 barriques vin rouge, bon ordinaire, 20 barils vin blanc Sauterne.
A vendre BLANCHIN & GIRAUD,
11 avril 71, Vieille Levée

MARSEILLE—300 paniers huile Plagniol, 22 onces, 150 do do 11 do
100 caisses do Joany & Co
200 caisses vin muscat Frontignan, 300 caisses eau de fleur d'oranger, 200 caisses salaisons assorties, Riouard, 50 caisses cassis du Mont d'or, 30 bouts vin rouge Bergasse,
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
11 avril 71, Vieille Levée

DIVERS en magasin—50 barriques vin rouge, Cotes, pour familles, 40 barriques do vieux St Emilion tetu, 22 demi barriques vin blanc Sauterne supérieur, 20 barriques do St Emilion, Margaux et St Estèphe, supérieur, 125 caisses vin blanc Sauterne,
75 caisses do do 1/2 bout, super.
50 do absinthe Pernod & Lecoultre, 50 caisses kirsch Pernod & Noilly, 48 balles bouchons pointus et réguliers, 18 balles do à damejeannes, 150 caisses fruits au jus, Lalaurie,
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
11 avril 71, Vieille Levée

TABAC DU MEXIQUE.

22 BALLES "Wrappers."
25 do "Fillers."
A vendre par J. J. TARDOS,
43, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, capitaine Page, de Bordeaux—
4 caisses de 50 demi boîtes bonnes purées.
4 do de 50 quarts de boîtes pâtés de foie d'oie, de canards, de Nadel.
4 do de 100 tartelettes boîtes pâtés truffés assortis de Rodel.
2 do 24 boîtes civet de lièvre
2 do 50 lamproie à la Bordelaise.
2 do 50 foie de canard truffés.
2 do 50 foie de canard truffes.
2 do de 10 boîtes chapons truffés, Rodel.
2 do de 10 dindes truffés, Rodel.
2 do de 20 pintades truffés, Rodel.
[illegible]
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
[illegible]

BIERE DE BAVIERE—Un nouveau lot venant d'être reçu. A vendre par DUNTZE & Co, Encoignure Royale & Conti

GOTTSCHALK & MAGNER,
NOTAIRES PUBLICS,
Rue Carondelet, No 32,
Au rez-de-chaussée, bureau du fond.

Collège Commercial de Delbear,

A l'encoignure des rues Camp et Commune, fondé en 1832. On y reçoit, dans la journée et le soir, tous ceux qui veulent acquérir une éducation commerciale. Des élèves sont reçus journellement dans les départements. Le cours se compose des langues, des mathématiques, de la tenue des livres et de l'écriture. Les jeunes gens du Sud seront toujours en demande, s'ils ont les connaissances nécessaires. Celles-ci sont la plus belle fortune que les pères puissent donner à leurs enfants. RUFUS DOLBEAR,
8 avril—1m v. et camp Président

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord,

Nile-Orléans, 8 avril 1861.

AUJOURD'HUI, à l'élection annuelle des actionnaires de cette Compagnie, à leur bureau rue de Camp, en face de la place Lafayette, une majorité du stock capital n'étant pas représentée, le meeting s'est ajourné jusqu'au LUNDI, 15 du courant, à 8 heures P. M., conformément à la charte.

M. ABRAMS, Chairman.
R. S. CHARLES, secrétaire. 9 avril—jusq 15

Dissolution de société.

LA société existant sous la raison A. TAMBOURY & Cie, est dissoute depuis le 15 mars dernier, d'un commun accord, la liquidation se fera par les soussignés.
A. TAMBOURY,
8avril—30 E. DEFFEZ.

LE soussigné continuera le même genre d'affaires, pour son propre compte, au magasin de l'ancienne société, rue Royale No 87, entre St-Louis et Conti.
8avril—30 E. DEFFEZ.

DEMANDE DE VENDEUR

ON demande dans une grocerie en gros, un vendeur expérimenté, parlant le français et l'anglais. Il doit comprendre ce genre d'affaires et doit désirer se rendre généralement utile. S'adresser avec références, à la boite No 281, bureau de poste. 8 avril

L'ART DU DENTISTE.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE,
☞ No. 107 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis,

continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il appelle l'attention de ceux qui ont besoin des services d'un dentiste habile, et des personnes qui ont employé des dentistes inexpérimentés (dont l'or tombe des dents peu de temps après qu'il a été orifié, et dont on n'a pas pu porter les dents artificielles avec confort.) En s'adressant à J. A. Casadavant on peut se faire orifier les dents consciencieusement et avec habileté; et se faire poser des dents artificielles avec gencives continues pour remplir les vides, au moyen de la pression atmosphérique, et selon des procédés perfectionnés. Il pose une ou plusieurs dents, en tout un ratelier apte à exercer (il en porte garant) toutes les fonctions des dents naturelles.

Il a inventé une composition chimique qui n'endort pas, qu'il applique sur les gencives avant d'arracher les dents. Les gencives se trouvent engourdies, ce qui diminue la douleur.

☞ Consultations en français, espagnol et anglais.
9 jan—M & J.

JOSEPHINE CASTEX,
Sage-Femme de première classe.
Reçue par la faculté de médecine de Montpellier,

A l'honneur d'offrir ses services aux dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne.
Son domicile est
Encoignure Tolédane et Laurel,
3avril—1m 4me District

Perdus ou égarés,

CINQ BILLETS de la somme de $4,166.66 2/3, chaque, souscrit par Albert Cailler à l'ordre de lui-même, et par lui endossés, portant intérêts à 8 p 0/0 l'an, du 1er janvier 1861, jusqu'à parfait paiement, datés de 7 octobre 1859 et payables respectivement à deux, trois, quatre, cinq et six ans de date.

Ces billets sont paraphés Ne Varietur par Amédée Ducatel, notaire, sous la date du 7 octobre 1859.

Le public est prévenu de ne les point négocier, le paiement en ayant été arrêté.

Une récompense libérale sera payée à la personne qui rapportera les dits billets et aucune question ne sera faite. BERNARD AVEGNO,
Exécut. Testam. de feu Philippe Avegno, Sr.
9avril—6f

Pharmacie J. B. AVEQUIN,
Rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon.

LES personnes qui ont l'habitude de se fournir à cette pharmacie et le public en général, sont informés qu'elle continuera comme par le passé. Les formules et les ordres, soit de la ville, soit de la campagne, seront remplis par le même commis qui reste attaché à l'établissement. 9avril—5f

A VENDRE, POUR CAUSE DE MALADIE,

UNE GROCERIE bien achalandée, bien fournie de marchandises et faisant de très bonnes affaires, située à l'encoignure St Philippe et Bourbon. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux au propriétaire S. DEMOULIN.
5 avril—15f

SOUS les clés de la douane et à vendre par les soussignés.
2,100 caisses vin rouge.
5avril—3f C. CAVAROC & Co.

EN débarquement du navire Yolla Wyllie, venant de Bordeaux.
200 barriques vin rouge,
30 barils vin blanc,
1500 caisses vin rouge,
4 boucauts vin de Frontignan,
40 caisses fruits au vinaigre.
A vendre par C. CAVAROC & Co.
5 avril—3f 16 rue Royale.

HUILE D'OLIVE J. Plagniol.
100 paniers 24 onces,
50 paniers 11 onces.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co.
5 avril—3f 16 rue Royale.

CIGARES de la Havane—Les soussignés ont constamment en magasin un fort stock, bien choisi, de cigares de la Havane qu'ils importent directement. Ces cigares sont des premières marques, telles que Rotica, Globo, Gutteres, Meridiana, Cervantes, American Flag, Black Warrior, Intimidad, Rosa del Bejucal, Venezolana, Emperatriz Eugenia, Flor de Fólgueras, Aeronautico, Washington, El Sol, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, rue Vieille Levée, 46, entre Douane et Bienville.
3av

BOUCHONS—73 balles de bouchons importés récemment par les navires William Anu et Golden Cross, un assortiment de toutes les qualités et de toutes les grosseurs, à vendre en Douane ou droits payés, par CABALLERO & BASUALDO, rue Vieille Levée, 46, entre Douane et Bienville.
3av

VIEUX whisky—10 barils vieux Bourbon whisky extra
20 barils Bourbon whisky P
10 barils vieux Monongahela whisky.
10 do Rye whisky.
5 do whisky Magnolia,
2 barils vieille eau-de-vie de pêche.
En magasin et à vendre par HENRY VALETON & CO,
28mars 27, 29 et 31 rue Bienville.

EN débarquement du navire Active, venu de Bordeaux—
18 barriques vin blanc supérieur Ht Sauterne
20 barils do do do
2 do de 100/2 boites haricots flageolets de Salles
3 caisses do 100/2 boites cèpes à l'huile do.
1 do de 100/2 boites fromage Roquefort do.
A vendre par HENRY VALETON & Co,
28 mars 27, 29 et 31, rue Bienville.

PETITS POIS—6 caisses de 50 boites petits pois de Briant.
30 caisses de 100/2 boites petits pois verts de Briant.
25 do de 50 boites petits pois do de Salles.
21 do de 100/2 do do do
5 do de 100/2 do do verts au beurre.
En magasin et à vendre par HENRY VALETON & CO,
28mars 27, 29 et 31, rue Bienville

TAMBOURY & CO,
Marchands commissionnaires en général.
—IMPORTATEURS DE—
Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c.
Dépôt de Chateau de Puriets, Lafitte, Margaux, d'Arche, Guiraud, &c.
No 87, rue Royale,
Entre Conti et St-Louis

FARINE—400 barils farine extra, superfine et fine, à vendre par GABRIEL PASCAL,
16 fev 27, rue de la Vieille Levée

MAGNOLIA whisky de S. N. Pike—45 barils en débarquement du steamboat St-Cloud, venu de Cincinnati, à vendre par BERNARD TURPIN,
25 fev—1f 147 et 149 rue Royale.

RHUM de la Havane—Blanc et coloré, en magasin et à vendre par E. TROISGROS,
Rue de la Douane, No 18, entre Chartres et Vieille-Levée. 14mars

Fromage de Strasbourg.

VENANT d'être reçu, un lot de fromage de Strasbourg, bien frais, le dernier devant à recevoir cette saison, à vendre par DUNTZE & Co
3 avril encoignure Royale et Conti

EN magasin—6 caisses pâtés assortis Mercié & Debaux, 3 do Pellier, 5 do saucissons truffés, 5 do au saindoux, à vendre à un très grande réduction par M. A. CALONGNE,
5avril 205 et 207 rue Royale enc. Dumaine.

J. Avet. P. Avet

AVET, Frères.
GROCERS
Aux blue stores,
Encoignure Bienville et Vieille-Levée.

ONT annexé leur nouveau magasin Nos 17, Front-Levée et 61, Vieille-Levée, à leurs magasins Nos 54, 56, 58, Vieille-Levée, et ils ont constamment en mains un bon stock de groceries, aux prix les plus bas.
3janvier

FREDERIC AVET,
(Ci-devant de la maison Avet Bros.)
Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,
RUE DE LA VIEILLE LEVEE No 59
entre Conti et Bienville.
N.-ORLEANS

MORUE! MORUE!—200 caisses morue de choix en bon état.
30 tambours morue, en magasin et à vendre par FRED. AVET,
Rue Vieille Levée, Nos 59 et 61,
3 avril—15f entre Conti et Bienville.

RIZ CREOLE—Venant d'être reçu—100 sacs riz créole, à vendre par FRED. AVET,
Rue Vieille Levée, Nos 59 et 61,
3avril—15f entre Conti et Bienville.

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, venant de Bordeaux—

Vins rouges et blancs.
100 barriques vin rouge, Jn Lavidalie & fils,
160 do do do Ed. Lompuy,
10 do do Canteau, N & B.
42 do do Ht-Talence do
50 do vin blanc, Ht-Sauterne,
Eaux-de-vies.
5 demi-pipes eau-de-vie Mre Castillon, Je, 1815.
10 quarts do do do do
5 huitièmes do do do do

Fruits à l'eau-de-vie.
50 caisses de 12 panbans, prunes à l'eau-de-vie
25 do de 12 do poires do
25 do de 12 do abricots do

Vin rouge en caisse.
1,000 caisses de 12 bouteilles, vin St-Julien, E. Lompuy, à vendre par A. CARRIERE & Co,
12 mars 37, Vieille-Levée

SEULE AGENCE DE LA Célèbre Manufacture "Stacker"
TENNESSEE,

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIERES à sucre, Grilles et Gueulles de Fourneaux, qu'il offre aux prix suivants—Chaudière de 84 à 72 pouces, à $1 25 le pouce. " 58 à 42 pouces, à $1 " au-dessous de 42 pouces à 75 cts.

Les grilles à 4 cts. la livre, et les gueulles de fourneau selon la grandeur et la forme, à 5, 10 et 25 dols la pièce.

F. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand-Commissionnaire
12 sept—1an No. 22, rue de l'Union.

BI-CARB de soude—500 barillets de la marque Deacon & Co, en magasin et à vendre par W. H. VREDENBURGH,
18mars No. 36 Vieille-Levée

EN débarquement du navire Iola Wyllie de Bordeaux
12 barriques vin blanc,
18 tierçons vin blanc,
40 barriques vin rouge pour familles.
A vendre par E. DECHAMPS,
6avril 202, rue St-Louis.

AU PUBLIC.

LE droit de propriété des marques des cigares et des cigarettes de la Havane "La Meridiana," "Walter Scott" et "Cristal Palace" ayant été acheté par acte dûment notarié par les fabricants MM. Pajo & Company, nous avons fait enregistrer dans le District Oriental de la Louisiane, afin de protéger les droits que nous avons acquis, les marques ci-dessus, d'après la loi, tout contrefacteur ou fabricant de cigares sera poursuivi devant les tribunaux.
ALVAREZ, FERNANDEZ & Co,
30 nov Rue Vieille-Levée, No 82, enc. Bienville

JALAP—4 balles Jalap du Mexique, venant d'être débarquées du brick Mexicain Esperanza, à vendre en Douane ou droits payés par CABALLERO & BASUALDO,
Rue Vieille-Levée, No 46, entre Douane et Bienville.
9 avril

SALSEPAREILLE—41 balles salsepareille du Mexique, venant d'être débarquées du brick Mexicain Esperanza, en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO,
Rue Vieille-Levée, No 46, entre Douane et Bienville.
9 avril

CATAWBA—14 barils vin de Catawba, qualité supérieure. A vendre par S. B. GRATIAA & Co,
[illegible]

EN débarquement du navire Iola Wyllie, de Bordeaux—
25 barriques vin rouge, St Estèphe
[illegible]
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co
[illegible]

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nile-Orléans, 29 mars 1861.

CONFORMEMENT à la charte, une élection aura lieu, au bureau de la Compagnie, dans la rue du Camp, en face de la Place Lafayette, LUNDI, 15 avril 1861, de 9 à 3 heures, pour dix-huit directeurs dont neuf devront être choisis parmi les actionnaires qui résident en Louisiane et six parmi les actionnaires qui résident au Mississipi—pourvu qu'une majorité des actions de la Compagnie soit représentée à la dite élection, mais et une majorité des actions n'est pas représentée, l'élection aura lieu le LUNDI, 22 avril 1861, au bureau de la Compagnie, de 9 à 3 heures.

☞ En même temps et au même endroit, les actionnaires voteront pour l'acceptation ou le rejet de l'Acte de l'Assemblée Générale, lequel amende la charte de la Compagnie en abrogeant la 10me section de l'acte d'incorporation.

29mars—au15 R. S. CHARLES, Secrétaire.

Reprise de Paiement.

NOUS avons repris aujourd'hui nos paiements en plein. ROTCHFORD, BROWN & Co.
Nile-Orléans, 30 mars 1861 1 avril—12f

A VENDRE:

Une grocerie bien achalandée et bien fournie de marchandises, située dans le Second District. Pour les conditions, s'adresser chez le soussigné. E. BORDELOIS,
11 avril—6f No 21, rue Conti.

A vendre, une famille d'esclaves de prix.

UNE négresse créole de 42 ans, parfaite couturière, de essant, faisant gelatine, confitures &c. &c. avec ses trois enfants: une fille de 11 ans, un garçon de 9 ans, une autre fille de 4 ans et une jeune enfant.

Cette famille d'esclaves ne sera point vendue pour la campagne, le propriétaire ne s'en défaisant que par cause de départ.

S'adresser Passage de la Bourse No 90. 11avril—7f

Marchandises sèches à bon marché pour du comptant!!!
THEODORE DANZIGER,
A l'encoignure des rues Royale et St-Philippe,

VIENT de recevoir à temps pour éviter le nouveau tarif—

Dix caisses coton blanc à bon marché, à 10 CENTS la yarde, valant 15 cents.

200 pièces barège à DIX CENTS la yarde, coûtant 25 cents.

50 pièces barège anglais noir, à 12½ cents la yarde, valant 25 cents.

Un très grand assortiment de bandes anglaises brodées, sera vendu à une forte réduction.—Lawns imprimés à DIX CENTS LA YARDE.

1,000 douz. mouchoirs batiste fil, à 75 cts la douzaine, valant $1 50.

250 grandes moustiquaires de bobinet.

2,000 robes de jaconat, genre nouveau, à $1 50.

2,000 do do toutes couleurs $1 25. 2avril

A Louer,

La partie supérieure (meublée ou non meublée) de la maison de l'encoignure des rues Royale et St-Philippe. 12 avril

AVERTISSEMENT.

LE Public est prévenu que deux billets tirés par moi-même et à mon propre ordre, portant la date du 24 janvier 1861, pour $612 50 chacun, l'un à un an, l'autre à deux ans de date et identifiés avec une vente d'esclaves à moi faite par L. H. Watson, vente passée par-devant Barnett, notaire, sont nuls et de nul effet, que je n'en payerai point le montant pour les raisons données dans le procès devant la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
4avril—3f WILLIAM ALEXANDER.

LOUIS, RESTAURATEUR,
Et Pension Bourgeoise,
Enc. du Passage de la Bourse et St-Louis,

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant et qu'il tient

TABLE D'HOTE

A toute heure, et le consommateur pourra y venir à n'importe quelle heure, le menu y sera de premier choix.

Il offre aux consommateurs, pour 50 cents:
Un potage, au choix, Légumes,
Poisson, Roti,
Entrée, Salade,
Desserts assortis—Vin compris.

Pension à vingt piastres par mois. Service permanent de 7 heures du matin à 8 heures du soir.
22 janv—4

RESTAURANT DE MOREAU
Sur le Bayou St-Jean, près du Lac.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public que son établissement s'ouvre SAMEDI 30 du courant et qu'il ne négligera rien pour satisfaire et les personnes qui voudront bien le favoriser de leur visite. R. MOREAU.
29mars—1m

MANDEVILLE.

A VENDRE:

Jolie résidence d'été à Mandeville, sur les bords du lac Pontchartrain.

UNE propriété mesurant 40 pieds de face et 4 lignes de face sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec dessus une maison de quatre pièces meublées, cuisine, écurie et autres commodités; aussi une tonnelle garnie d'une jolie vigne en rapport couvrant un chemin public. La propriété est bornée, d'un côté par MM. C. G. Durel et J. A. D'Hémécourt, et à 1 2/3 arpents seulement du débarcadère des bateaux à vapeur.

Pour plus amples informations, s'adresser à la Nile Orléans, à M. L. Beraud, rue Bourbon No 143, ou à Mandeville à L. Coquillon Jnr. 28 mars—15

ERNEST TURPIN,
Confiseur en gros et en détail,
Rue Vieille Levée, No 93,
Nouvelle-Orléans.

FABRICANT de pastilles de gomme, pâte de jujube, dragées et toutes espèces de candis et de sirops à la vapeur.
11mars—1an

Avis.

LE Dr CHASTANT a transféré son office et son domicile, rue Baronne, No 22, entre les rues Canal et Commune.

Heures de consultations, de 1 h. à 3 h. P. M.

12 mars—1m

Le magnifique étalon JOHN G. ROBINSON sera, pendant la saison, à l'Ecole d'Equitation de la rue du Bassin, entre Poydras et Perdido. Il est d'une robe couleur [illegible], il n'a pas de blanc et ne porte que 16 mains, il est bien d'ailleurs un des plus beaux chevaux. Il a 16 mains, a été bien élevé, excellent trotteur et est porteur du sang de ses ancêtres célèbres George M. Patchen et Jupiter.

Sa Généalogie.—John G. Robinson est né le 5 juillet 1855; il provient de l'étalon Cassius M. Clay et de la célèbre trotteuse Gipsey. Cassius M. Clay provient de Henry Clay et la mère du célèbre John Anderson; Henry Clay d'Andrew Jackson et de la trotteuse Surrey. Andrew Jackson de Young Bashaw qui provenait du Grand Bashaw importé, la mère d'Andrew Jackson provenait de Why-Not et Why Not de Old Messenger, le premier étalon importé de Messenger. La célèbre trotteuse Gipsey a été élevée par les MM. Jones, à Long Island, N. Y. provenait d'Almack qui provenait de Mambrino et de Sophonisbe. Mambrino provenait de Messenger et Gipsey était la mère de l'étalon trotteur Jupiter.

Conditions, $25 payables d'avance. 19 mars—1m

Magnifique Cheval Anglais, de haras.

Le soussigné informe les amateurs de chevaux qui désirent faire saillir leurs juments, qu'il possède à cet effet le magnifique cheval PAD GALWAY, descendant du fameux cheval de même nom. Les juments doivent être conduites chez M. Pierre Couton, à la Métairie, face à la porte du Parc, où se trouve un bon pâturage.
28 mars—15f

Le Dr Ed. KUNEMANN,
De la Faculté de Paris,

A établi sa résidence RUE BOURBON, No 243, entre Ursulines et St Philippe.
1 avril—6m

Dr THURBER,
DENTISTE.
SALON D'OPERATIONS,
148, *rue Royale*,
Entre St Pierre et Toulouse.
31 oct—1an

LE Dr J. T. BEAUREGARD, de retour en cette ville, prévient ses clients et le public qu'il a établi son cabinet à l'encoignure des rues Royale et St Pierre. Il exécute toute espèce d'opérations chirurgicales et mécaniques, depuis une dent jusqu'au ratelier complet, avec toutes les améliorations connues jusqu'à ce jour. Toute opération faite par lui sera garantie. 23avril—1an

BOCHET & DELAMARRE,
MANUFACTURE DU SUD
DE
CHOCOLATS ET CONFISERIE,
A LA VAPEUR,
31, rue de Chartres, et encoignure de la rue de la Douane, 74 et 76.

Ouverture irrévocable le 30 mars.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis, leurs connaissances et le public en général, qu'ils ont ouvert leur grande manufacture à vapeur de chocolats et confiserie, le samedi 30 mars dernier. Ils veulent que les bonnes appréhensions des personnes qui voient s'élever un pareil établissement malgré l'état actuel des affaires ne soient pas démenties. En conséquence, les soussignés s'engagent à satisfaire amplement tous ceux qui voudront bien les honorer de leur pratique. On trouvera chez eux tout ce qui, pour le goût, mérite le plus grande perfection: pastillage et confiserie, soit en détail, chocolats à la crème, bonbons de tous genres et de premier choix, &c.
25 mars—1an BOCHET & DELAMARRE.

ALE ET PORTER,
De la CELEBRE MARQUE de
J & R. TENNENT, A GLASGOW,

☞ ALE DOUBLE FORT, ALE PALE DE L'INDE et PORTER DOUBLE FORCE, à vendre en douane et en magasin, par M. A. DE LIZARDI & Co
8 mars—1m rue Bienville No 52.

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!
DAVIS BROTHERS,
1 avril—1mo No 93, rue du Camp

Charrues, Charrues.

500	Charrues Garrett & Cottman No 1,	
500	do do do No 2,	
500	do do do No 3,	
500	do do do No 4,	
500	do do do avec coutres,	
1000	do Hall & Spier No 1,	
1000	do do No 2,	
1000	do do No 3,	
2000	Rouges assorties Nos 1, 2, 3, Cary's,	
250	dites "Cotton Sweeps" No 1,	
250	do do No 2,	
250	do do No 3,	
100	dites Bull Ploughs, Nos assortis.	
75	Boucaunts chaînes à Walts.	
25	do do tordues,	
25	do do avec crochets,	
25	do do avec anneaux,	
50	Boucauts de pioches à œils ovales, assorties,	
25	do do de la Caroline, do	
25	do do pour sarcler,	
25	do do de la Caroline, assorties	

Ces charrues sont les seules en usage en Louisiane et nous les recommandons à nos clients de la Campagne.—A vendre en gros par ROUSSET & GENIN,
7 jan No 63, rue du Canal près Chartres.

Papier pour le marché du Mexique.

VINGT caisses de papier à lettre.
30 balles de papier Florette pour cigarettes, sous les clés de la douane et à vendre par A. CARRIERE & Cie,
3 avril 37, Vieille-Levée

RHUM, vieux—[illegible] en magasin, à vendre par H. H. VREDENBURGH,
5 avril No. 36 Vieille-Levée.

Sardines!

CINQUANTE caisses sardines Guillois, à vendre par J & J. TARDOS,
5 avril 43, rue de la Vieille-Levée

A LOUER.

LE magasin double Nos 164 et 166, rue Canal, présentement occupé par le [illegible] [illegible] Possession sera donnée le 1er octobre prochain. EUG. ROCHEREAU & Co.

RHUM DE LA JAMAIQUE et de Ste-Croix, à vendre par B. TURPIN, 147 et 149, rue Royale.

Quartier Général, Première Division des Troupes Volontaires de l'Etat de la Louisiane.
Nile Orléans, 12 avril 1861
ORDRES GENERAUX, No 8.

I—Conformément aux ordres du général No 1, émanant du Quartier Général de Son Excellence Thos. O. Moore, Gouverneur et commandant en chef, les troupes volontaires de cette Division, en recevant cet ordre, s'assembleront à leurs casernes respectives armées et en tenue complète pour service actif en campagne.

II—Dès que le signal ordinaire d'alarme sera donné les troupes se transporteront à leurs rendez-vous respectifs, et, après s'être formées, marcheront au pied de la rue du Canal.

III—Le Brigadier Général E. L. Tracy, commandant la Première Brigade, le Brigadier Général H. W. Palfrey, commandant la Légion de la Louisiane et le Major N. Augustin, commandant le Bataillon des Gardes d'Orléans, sont chargés de l'exécution de cet ordre et se rendront auprès du Major Général pour d'autres ordres.

Par ordre de J. L. LEWIS,
Major Général, commandant
I. E. FORSTALL,
13 avril Inspecteur, Première Division

Quartier Général
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 13 avril 1861.
ORDRE No 17.

Conformément aux ordres de division, toutes les compagnies de la Légion de la Louisiane s'assembleront à leurs casernes, complètement armées et équipées pour service actif, et elles attendront les ordres ultérieurs du Quartier-Général.

Dès que le signal d'alarme habituel sera donné toutes les troupes composant la Légion se rendront au rendez-vous habituel sur la Place d'Armes.

Les officiers commandant les corps sont chargés de l'exécution de cet ordre.

Par ordre du brigadier général Palfrey.
EMMANUEL BURTHE
13avril—2f Aide-de-camp.

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.
Nile-Orléans, 13 avril 1861.

A la réception de cet ordre les compagnies du Bataillon prendront les armes et se rendront immédiatement à l'Arsenal, pour entrer en service actif. Armement et équipement complet.

Par ordre du major Gerard,
E. D. COURMES, adjudant.
13avril—2f

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.
1re COMPAGNIE.
ATTENTION

La première compagnie se réunira CE MATIN 13 courant, à sa caserne, rue St-Pierre, à 7½ heures très précises.

Equipement complet.
Par ordre du lieutenant commandant.
13avril—1f LEGARDEUR, sergent major.

ORDRE DE SERVICE No 11.

Bataillon des Gardes d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 13 avril 1861

Conformément à l'ordre du commandant en chef, le Bataillon prendra les armes et se tiendra à la disposition de l'autorité à la caserne ce matin avec le campement complet et préparé à entrer en campagne.

Par ordre du chef de Bataillon,
N. AUGUSTIN,
13avril CH. MASSIEU, adjudant-major.

3de Compagnie des Chasseurs à pied
ATTENTION.
ORDRE No 11
Nouvelle-Orléans, 13 avril 1861.

La 3de Compagnie se réunira en tenue de campagne avec sac à sa caserne, aujourd'hui, 13 du courant à 7 heures A. M. précises.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre spécial du capitaine.
LEOPOLD ALEIX,
13avril—1f Sergent major

Bataillon des Gardes d'Orléans.
Nile-Orléans, 10 avril 1861.
ORDRE DE SERVICE No 10.

Tir à la cible.

LE Bataillon prendra les armes et se réunira CE MATIN aux Casernes DIMANCHE prochain, 14 courant, à 7 heures du matin.—Equipement complet avec sac de campement.

Par ordre du Chef de Bataillon,
C. MASSIEU,
Adjudant-Major.

2de Compagnie des Chasseurs à pied
ORDRE No [illegible]
Attention!
Nouvelle-Orléans, 11 avril 1861

LA 2de Compagnie prendra les armes, en tenue de campagne, dimanche, 14 du courant, à 6 heures A. M. précises.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre spécial du capitaine.
LEOPOLD ALEIX,
11 avril—3f Sergent major

Quartier Général Bataillon des Chasseurs d'Orléans
ORDRE No 4.

LE bataillon prendra les armes, pour exercice en campagne DIMANCHE matin, 15 courant, à 7 heures A. M. à la Place d'Armes à sept heures précises du matin.

Le capitaine Mueller de la 1re compagnie aura la charge de la garde d'autre.

Par ordre du chef de Bataillon, Ch. A. Janvier
11 avril—3f L. C. BUSKEN, adjudant.

Legione Garibaldi.
1ra Compania.

I membri della compagnia sono pregati di riunirsi alla sala domani Domenica alle ore 8 A. M. montura completa, per essere ricevute nel Batalgione.

Per ordine del capitano,
Il Sergente Furiere
12avril—2f G. VILLIOT

Chasseurs à pied de la Louisiane.
Première Compagnie.
ORDRE No 4.

UNE assemblée générale des membres de cette compagnie aura lieu dimanche prochain, 14 du courant, à 11 heures A. M. pour affaires de la plus haute importance. Par ordre.
12avril—2f P. O. PEYROUX,
Sergent major

Veracruz.

Jour de départ, MERCREDI, 17 avril, à 8 heures du matin.

POUR VERA CRUZ—Ligne de la malle des Etats-Unis. Le steamship du gouvernement TENNESSEE, commandant Thomas Forbes, partira avec la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage (ayant de beaux aménagements pour les passagers de cabine et de pont) s'adresser à I. HARRIS, directeur de l'Agence, No 41 rue du Camp.

☞ Le Tennessee partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement le 3 et le 17 de chaque mois, et de Vera Cruz, partant le dernier jour le 7 et le 21. 11 avril

Education—Cours particuliers

UN LOUISIANAIS bien versé dans l'enseignement et qui ayant la confiance de plusieurs familles prévient qu'il ne donnera que des cours particuliers. Il se chargera de l'enseignement du Grec, du Latin, du Français, de l'Anglais, de l'Histoire, de la Géographie et des sciences mathématiques et physiques. Il s'abstiendra de donner des explications. Pour plus amples renseignements s'adresser à MM. [illegible] 30 mars

EDWARD S. AUDLER,
ENCANTEUR,
PASSAGE DE LA BOURSE, No 83,

INFORME ses amis et le public qu'il a ouvert aujourd'hui son bureau d'encan, à l'adresse ci-dessus où il se chargera de toutes les affaires qui lui seront confiées. L'expérience qu'il a acquise dans les bureaux de M. BARNETT lui permettra de satisfaire ses clients.
22 mars—1m

Changement de local.

R. B. SYKES a transporté son magasin au No [illegible] RUE DES MAGASINS, [illegible]

Jours de vente [illegible] 25 mars.

AVIS

LES SOUSSIGNES ont formé aujourd'hui une société sous la raison de F. FERNANDEZ & ABRAMS, pour les affaires d'encan et de commission. Ils se chargeront de la vente de propriétés foncières, d'esclaves, de meubles, etc.
Bureau rue Natchez No 59
Nouvelle-Orléans, 14 mars 1861.
FRANCIS FERNANDEZ,
15mars—1m MAURICE ABRAMS

AVIS.

L'INTERET de M. ANTONIO COSTA dans notre maison cesse à partir de ce jour.
Nile Orléans 9 mars 1861. P. PRATS & CO.
2 mars—1m

Bureau à Louer.

Le [illegible] situé dans la rue Conti, à côté de la Banque de la Louisiane. S'adresser à AUGUSTE MONTREUIL,
21 mars Caissier

BITTER DES ARABES.

DEUX envois successifs de cette incomparable liqueur ont attesté à quel point ses effets salutaires ont été appréciés dans nos climats. Un médecin distingué de [illegible] un témoignage de sa valeur. Le cordial est assurément supérieur à tous les bitters [illegible]

Dépôt général: F. SANCHO, No. 18 Vieille Levée.
Succursale: A. CALONGNE, encoignure Royale et Du Maine

Aux consommateurs de Gaz
Compagnie du Gaz de la N. Orléans.
11 janvier 1861.

A PARTIR du 1er janvier courant, le prix du gaz a été réduit à quatre piastres par mille pieds cubes. Par ordre. N. O. J. TISDALE,
12 janv Trésorier

Pharmacie à vendre.

Une belle pharmacie située à Matamoros, Mexique. Cet établissement possède une bonne clientèle et occupe la meilleure position de la ville. Le stock vaut de $4 à 5,000. Le propriétaire désire se retirer des affaires. Les conditions seront libérales. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Nouvelle-Orléans à Alfred Duchamp & Co, rue Remparts et à Matamoros à son propriétaire Mr. Carlos Brayda, à Matamoros, Mexique. 13 mars—1m

A VENDRE.
Une excellente résidence sur le bord de la mer.

A VENDRE à la Baie St-Louis, la propriété de Mme veuve Zénon Cavelier, ayant 36 pieds de face sur 20 arpents de profondeur. La dite propriété est très agréable, il y a des dépendances, un puits, &c. &c.

On peut visiter la propriété en tout temps. Conditions—$4,500, un tiers comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, avec intérêt. S'adresser à Mme CAVELIER, sur les lieux, ou à B. FALLON, courtier,
Rue Gravier, No 122, près l'encoignure Carondelet.
27mars

Marchandises Nouvelles!
En débarquement et à vendre par
JOSEPH H. & J. N. MARKS,
Nos 43, 45, 47, rue de la Nouvelle-Levée,

EN débarquement du navire Golden Eagle—40 balles de Wrappers, Nos du Brésil 10 barils Cigares; Moscade No 1, 500 livres; Thé Impérial, Oolong & Young Hyson 200 boîtes; Café Java 300 paquets; Amandes de Barbarie, Pecan et Nuts; Conserves de fruits [illegible] [illegible]